



Bulletin Officiel

N°7507 Vendredi 12 décembre 2025

www.cmf.tn

30ème année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES
VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

3

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

5

AVIS DES SOCIETES

REPRISE DE L'ACTIVITE DE LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI

7

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

TAWASOL GROUP HOLDING

9

SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILE - STA

10

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TAWASOL GROUP HOLDING

11

MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS

FCP AFC AMANETT

13

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES - SIAME

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- UBCI SUBORDONNE 2025-2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- ATL 2025-2

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024

- SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتنكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 إلى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصرفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيقة إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجهازية هذه التطبيقة للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من **1 جويلية 2025**.

ويمكن الوصول إلى هذه التطبيقة واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعى الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيقة لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025.**

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 31/12/2025

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحكومة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 31/12/2025.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبق على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معiar المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والواقع اللاحق لتاريخ الختم، والذي يعطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse et aux sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

REPRISE DE L'ACTIVITE

TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-

Intermédiaire en bourse - Agrément n° 16-92 du 2 décembre 1992-

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0381747G

Siège social : Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène

Par décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 16 juin 2025, La TSI a été placée sous mandat judiciaire. Madame Nour El Houda ABASSI, Monsieur Faouzi BEN SALEM et Monsieur Mohamed HAOUIDHEK ont été désignés en qualité de mandataires de justice, sous la supervision de Madame le juge contrôleur Dorra BOUGHARKA. Ils sont chargés de la gestion de la TSI.

Suivant décision du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 05/12/2025, la reprise de l'activité de la TSI est prévue pour le 15/12/2025. Cette reprise intervient dans le cadre de la procédure judiciaire en cours et s'effectue conformément aux conditions fixées par le tribunal de Première Instance de Tunis. Les opérations boursières reprennent progressivement dans un cadre renouvelé, sécurisé et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Cette réouverture intervient après une période de suspension décidée par les autorités judiciaires dans l'objectif primordial de protéger les intérêts de l'ensemble des clients. À ce titre, il est porté à la connaissance du public les principales mesures arrêtées :

Cadre judiciaire et supervision : La reprise est réalisée sous le contrôle du juge-contrôleur désigné, chargé de veiller au respect des prescriptions judiciaires visant à assurer la protection des clients et la conformité des opérations.

Une reprise maîtrisée et sécurisée : Afin de garantir une activité transparente et conforme, cette relance s'articule autour des mesures suivantes :

1. Migration des comptes gérés vers des comptes libres.
2. Notification des positions débitrices aux clients concernés avec invitation à les régulariser.
3. Réactivation encadrée des ordres d'achat et de vente sous validation d'un négociateur.
4. Aucun retrait n'est autorisé sur les anciens comptes.
5. Possibilité de souscrire en OPCVM uniquement à partir des montants issus des ventes dénouées.
6. Interdiction des rachats OPCVM et transferts de titres vers d'autres intermédiaires et banques.
7. Exceptions prévues pour les comptes CEA, incluant la possibilité d'acheter, vendre et souscrire dans le FCP AFEK CEA, selon les cas et sous conditions spécifiques.

8. Tous les nouveaux comptes ouverts chez TSI bénéficient de l'ensemble des services habituels : Achat et vente de titres, Souscription et rachat OPCVM, Dépôt et retrait de liquidités.
9. Reprise des opérations sur dossiers (enregistrements, déclarations, à la criée...) selon les mêmes modalités qu'auparavant, sans changement.
10. Les sommes issues de la vente des actions détenues dans les anciens comptes CEA échus ou dans les anciens comptes ordinaires peuvent désormais être réutilisées pour ouvrir de nouveaux comptes CEA, à condition que ces liquidités ne soient pas retirées.

TSI publiera, le cas échéant, toute information complémentaire exigée par l'autorité de régulation dans le cadre du suivi de la procédure.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

TAWASOL GROUP HOLDING SA

Résidence du Lac, Rue Lac Tanganya, Immeuble H 3^{ème} Etage, les
berges du Lac

Le conseil d'administration convoque par la présente tous les actionnaires de la Société TGH à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi **30/12/2025 à 10h au nouveau siège du groupe situé à Rue des entrepreneurs ZI Borj Ghorbel Ben Arous**, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et délai de convocation à l'AGO annuelle relative à l'exercice 2024
2. Entérinement du retard dans la tenue de l'AGO annuelle relative à l'exercice 2024
3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2024
4. Lecture des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2024
5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2024
6. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
7. Affectation des résultats de l'exercice 2024
8. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024
9. Ratification de la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de 3 ans couvrant les exercices 2024 2025 et 2026
10. Renouvellement du mandat du commissaires aux comptes pour un mandat de 3 ans couvrant les exercices 2025 2026 et 2027
11. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2024
12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'adresse suivante : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganya, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

بلاغ الشركات

استدعاء الجلسة العامة

الشركة التونسية لصناعة السيارات (في حالة تصفيّة)
المقر الاجتماعي: نهج طه حسين – 4000 سوسة

يدعو مصفي الشركة التونسية لصناعة السيارات السادة المساهمين إلى حضور الجلسة العامة للمساهمين التي ستتعدّد يوم الثلاثاء 30 ديسمبر 2025 على الساعة العاشرة صباحاً بمقر المصفي الكائن بالمكتب عدد 13 بالطابق الثالث من العمارة الكائنة بـ 1 نهج المقاولين (عن شارع باريس) تونس.
و ذلك للنظر في جدول الأعمال التالي :

- 1- تلاوة تقرير المصفي حول ظروف إنجاز القوائم المالية لسنوات 2015 و 2016 و 2017 و حول فرارات الجلسة العامة للمساهمين بتاريخ 03 جانفي 2025 المتعلقة بالنظر في القوائم المالية و تقارير مراقب الحسابات لسنوات 2012 و 2013 و 2014 ، و تلاوة تقرير نشاط المصفي عن الفترة الممتدة من 2025/01/01 إلى 2025/11/30.
- 2- تلاوة تقرير مراقب الحسابات عن القوائم المالية لسنوات 2015 و 2016 و 2017.
- 3- المصادقة على القوائم المالية لسنوات 2015 و 2016 و 2017 و تخصيص نتائج عن السنوات المالية 2015 و 2016 و 2017.
- 4- إبراء ذمة المصفي عن القيام بإجراءات عقد الجلسة العامة للمساهمين و إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة حول التصرف عن السنوات 2015 و 2016 و 2017.
- 5- تلاوة التقارير الخاصة لمراقب الحسابات عن الاتفاقيات موضوع الفصل 200 من م.ش.ت بالنسبة للسنوات المالية 2015 و 2016 و 2017.
- 6- المصادقة عند الاقضاء على اتفاقيات موضوع الفصل 200 من م.ش.ت.
- 7- قرارات الجلسة العامة للمساهمين حول الاخلاقيات التي أبرزتها تقارير مراقب الحسابات عن السنوات المالية 2015 و 2016 و 2017.
- 8- تجديد وكالة المصفي.
- 9- تسمية مراقب حسابات للسنوات المالية 2018 و 2019 و 2020.
- 10- تقويض للقيام بإجراءات الإيداع والإشهار القانوني و كل العمليات المتعلقة بذلك.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TAWASOL GROUP HOLDING. SA

Siège social : Résidence du Lac Rue Lac Tanganya Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société Tawasol Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire le 30 décembre 2025.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés, réunissent % du capital social, approuve le mode et délai de convocation à l'AGO annuelle relative à l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaires statuant sur les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2024, ainsi que les modalités relatives à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve, d'une manière définitive, le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, sur l'activité de la société TGH et du Groupe pour l'exercice 2024, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes, déclare avoir pris connaissance desdits rapports dans tous leurs détails.

Cette résolution est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen des rapports du Conseil d'Administration, des rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes, approuve les États financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés.

Les états financiers individuels font apparaître des capitaux propres de **114 787 497 DT** y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **998 156 DT** et un total du bilan de **138 442 968 DT**.

Les états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres de **20 701 928 DT** y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **1 148 591 DT** et un total du bilan de **183 379 424 DT**.

Cette résolution est adoptée

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 pour un montant de **998 156 DT** comme suit :

Résultat de l'exercice 2024	998 156
Résultat reporté	2 301 704,365
Résultat à répartir	3 299 860,365
Réserves légales	164 993,018
Résultat reporté	3 134 867,347

Cette résolution est adoptée

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation de **M Ahmed SELLAMI, titulaire du CIN n°08814999** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration de TGH pour un mandant de 3 ans couvrant les exercices 2024,2025 et 2026.

Cette résolution est adoptée

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes **M.Moez BEN ALI** pour une période de 3 ans couvrant les exercices 2025, 2026 et 2027.

Cette résolution est adoptée

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence de 5 000 DT en brut par administrateur au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal pour faire tous dépôt et publications que besoin sera.

Cette résolution est adoptée

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS

FCP AFC AMANETT

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de catégorie obligataire

Agrément du Conseil du Marché Financier n°34-2023 du 18 mai 2023

Siège social : Carré de l'Or –Les jardins du Lac II –Les Berges du Lac -1053 Tunis

L'intermédiaire en bourse ARAB FINANCIAL CONSULTANTS, en sa qualité de gestionnaire de « FCP AFC AMANETT » porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 12 novembre 2025, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats dudit FCP, de capitalisation à distribution.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus capitalisées et seront intégralement distribuées chaque année aux arrondis prés et ce, à compter de l'exercice 2025.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	130,939
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	183,499
3 UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99		142,702	151,199
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	165,270
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	156,116
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	162,895
7 FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08		141,042	148,022
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	60,991
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	44,979
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		143,750	152,892
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	133,879
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	133,728
13 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREE	07/05/07		108,189	115,372
14 SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	106,970
15 AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	108,006
16 ATTUARI PREMIUM SICAV	ATTUARI GESTION	08/08/25		-	101,620
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE					
17 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		22,121	23,409
18 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	162,628
19 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	153,594
20 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,797
21 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	226,424
22 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	126,803
23 ATTUARI FCP OBLIGATAIRE	ATTUARI GESTION	23/08/21		125,088	132,632
24 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	18,540
25 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	118,045
26 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	113,442
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE					
27 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,509
SICAV MIXTES					
28 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	84,352
29 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	172,425
30 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	131,733
31 AMEN ALLIANCESICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	139,233
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE					
32 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	200,344
33 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,033	722,155
34 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	160,062
35 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	228,496
36 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	131,861
37 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	188,618
38 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	217,518
39 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	199,032
40 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	35,327
41 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	116,608
42 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,363
43 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,486
44 FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	108,789
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE					
45 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	3 030,141
46 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	333,910
47 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	4,191
48 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,605
49 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	54,524
50 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,577
51 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,560
52 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,657
53 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	21,342
54 FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	16,439
55 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	21,753
56 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 444,805
57 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11		97,168	120,266
SICAV ACTIONS					
58 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00		105,131	129,281
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE					
59 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,799

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION SICAV OBLIGATAIRES							
60 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	114,945	114,961
61 AMEN PREMIÈRESICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	102,345	102,362
62 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	109,238	109,258
63 ATTUARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTUARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	106,363	106,377
64 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	113,048	113,066
65 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	108,339	108,358
66 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	104,759	104,781
67 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	110,024	110,044
68 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	109,443	109,463
69 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	107,194	107,209
70 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	107,534	107,552
71 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	106,405	106,424
72 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	110,642	110,660
73 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	106,129	106,147
74 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	106,239	106,244
75 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	110,189	110,204
76 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	105,499	105,516
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
77 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	116,717	116,735
78 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	108,778	108,800
79 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	112,896	112,915
80 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	108,744	108,770
81 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 066,935	1 067,156
82 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 784,458	10 786,926
83 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	107,319	107,351
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
84 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
85 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	109,077	109,293
86 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	103,215	103,412
SICAV MIXTES							
87 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	76,958	77,389
88 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	154,102	154,265
89 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	18,139	18,193
90 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	397,971	397,726
91 STRATÉGIE HIGH YIELD SICAV**	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 872,716	2 873,731
92 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	69,511	69,439
93 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	55,421	55,388
94 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	117,375	117,393
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
95 FCP IRADEIT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
96 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	21,541	21,658
97 ATTUARI FCP CEA	ATTUARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,847	21,981
98 ATTUARI FCP DYNAMIQUE	ATTUARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,664	18,756
99 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	110,453	110,415
100 FCP AL IMTEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	101,429	101,635
101 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	107,247	107,434
102 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	122,817	122,909
103 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	120,986	121,711
104 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,960	14,996
105 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	122,382	123,078
106 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	99,463	99,921
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	138,105	138,425
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	192,126	191,572
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	191,199	192,668
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	238,849	240,274
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	216,744	218,011
112 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	213,543	214,647
113 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	35,940	36,203
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 752,673	12 886,471
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	126,738	126,870
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 703,768	6 825,478
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	13,175	13,238
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	196,642	197,393
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 290,626	14 383,278
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	13 020,444	13 035,603
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 508,189	11 600,575
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 612,340	12 746,019
123 FCP FUTURE10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 663,239	11 754,088
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	13,002	13,136
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	130,128	131,336
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	121,024	121,065
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	136,933	137,119
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 345,075	1 353,057

* OPCVM en liquidation

** Initialement dénommée STRATEGIE ACTIONS SICAV

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances MaghrebiaS.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Pouline Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutualleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d>Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6.Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10.Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11.Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12.Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13.Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord –1082	71 901 350
14.Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15.BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16.Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheireddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18.Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21.Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24.Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26.Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27.ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechitel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir AlJazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR "	Avenue Taïb M'hiri –Bâtiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDÉ International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Hocine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2 ^{ème} étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZTOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDÉ	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelle ville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelle ville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSACAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSACAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Avis des sociétés

Informations Post AGO

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »

Siège social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La SIAME publie ci-dessous les résolutions adoptées par son assemblée générale ordinaire en date du 18 Novembre 2025.

Première résolution : Acceptation de la démission des deux Commissaires aux Comptes la société FINOR et le Cabinet Zahaf & Associés ;

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires accepte la démission des deux Commissaires aux Comptes, la société FINOR et le Cabinet Zahaf & Associés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Deuxième résolution : Désignation de deux nouveaux Commissaires aux Comptes ;

L'Assemblée Générale des Actionnaires décide de désigner les deux cabinets suivants, en tant que Co-commissaires aux Comptes de la SIAME, pour un mandat de trois ans (2025-2026 et 2027), expirant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2027 :

1- Cabinet Jamel SASSI, société d'expertise comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, titulaire de l'identifiant Unique N°0833627N représentée par Monsieur Jamel SASSI.

2- Cabinet InFirst Auditors, société d'expertise comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, titulaire de l'identifiant Unique N°1624046Q, représentée par Monsieur Mohamed TRIKI.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Troisième résolution : Examen du point relatif au détachement du coupon de dividendes 2024 ;

Sur instruction du juge contrôleur, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter la distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2024 à une date ultérieure, qui sera décidée par le tribunal.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Quatrième résolution : Approbation de la démission d'un Administrateur

Suite à la cession de sa participation dans le capital de la SIAME et à la perte corrélative de sa qualité d'actionnaire, la société INTERMETAL a présenté en date du 19 Mai 2025, sa démission de ses fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SIAME.

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte de cette démission et décide de ne pas le remplacer.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Cinquième Quatrième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès-verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2026.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « UBCI SUBORDONNE 2025-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION:

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'UBCI réunie le **29/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés sur la période de cinq ans à venir dans la limite de 150 millions de dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission.

Aussi, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

A cet effet, le Conseil d'Administration de la société réuni le **28/08/2025** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « UBCI Subordonné 2025-2 » d'un montant de 60 000 000 DT et a délégué à la Direction Générale la fixation des conditions dudit emprunt.

Dans ce cadre, la Direction Générale a arrêté les caractéristiques comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	9,10%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie B	5 ans	TMM+1,65%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 ans dont 2 ans de grâce	9,20%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie D	7 ans dont 2 ans de grâce	TMM+1,75%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « **UBCI SUBORDONNE 2025-2** » est d'un montant de **60 000 000 DT**, divisé en 600 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **UBCI SUBORDONNE 2025-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt subordonné seront ouvertes le **30/12/2025** et clôturées au plus tard le **15/01/2026**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de l'émission (60 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit un maximum de 600 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 60 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2026**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/03/2026** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par l'UBCI.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **30/12/2025** auprès de l'Union Capital, intermédiaire en bourse, 1, Place Pasteur -1002-Tunis Belvédère et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

UBCI, de part son statut de banque est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, l'UBCI a décidé d'émettre cet emprunt subordonné dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer davantage ses fonds propres nets afin de soutenir son développement.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt** : « UBCI SUBORDONNE 2025-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Nominative
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créances).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues, délivrée par UNION CAPITAL - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt subordonné portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/01/2026**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **15/01/2026** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt obligataire subordonné seront offertes à quatre taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+1,65%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **165 points** de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Pour la catégorie de C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

Taux fixe : taux annuel brut de **9,20 %**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis, avec une période de grâce portant sur les deux premières années durant lesquelles seuls les intérêts sont versés.

- Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+1,75%** brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis avec une période de grâce portant sur les deux premières années durant lesquelles seuls les intérêts sont versés. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens

mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **175 points** de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale.

Cet amortissement commencera à la 1^{ère} année pour les catégories A et B, et à la 3^{ème} année pour les catégories C et D.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/01/2031** pour les catégories A et B et le **15/01/2033** pour les catégories C et D.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et/ou le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 janvier** de chaque année pour les quatre catégories A, B, C et D.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **15/01/2027** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **15/01/2027** pour les catégories A et B et le **15/01/2029** pour les catégories C et D.

La dernière échéance est prévue pour le **15/01/2031** pour les catégories A et B et pour le **15/01/2033** pour les catégories C et D.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **Tunisie Clearing**.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt subordonné est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,10%** pour la catégorie A et de **9,20%** pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt subordonné à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de novembre 2025 (à titre indicatif), qui est égale à **7,654%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,304%** pour la catégorie B et **9,404%** pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,65%** l'an pour la catégorie B et **1,75%** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour les catégories A et B
- **7 ans dont 2 ans de grâce** pour les catégories C et D.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de :

- **3 années** pour les catégories A et B
- **5 années** pour les catégories C et D.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation subordonnée correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées est de :

- **2,686 années** pour la catégorie A
- **4,166 années** pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « UBCI SUBORDONNE 2025-2 » est émis **par appel public à l'épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur intéressé et seront reçues aux guichets d'UNION CAPITAL, intermédiaire en Bourse, 1, Place Pasteur-1002-Tunis Belvédère et des autres intermédiaires en bourse.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang :

➤ Rang de créance :

En cas de liquidation de l'UBCI, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées intervient au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « UBCI 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

➤ **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt obligataire subordonné «UBCI SUBORDONNE 2025-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres :

Il existe un (1) emprunt obligataire subordonné en cours émis par l'émetteur qui est coté sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'UBCI s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « UNION CAPITAL » de demander l'admission des

obligations souscrites de l'emprunt « UBCI SUBORDONNE 2025-2 » au marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'UBCI s'engage, dès la clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « UBCI SUBORDONNE 2025-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

➤ *Nature du titre*

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

➤ *Qualité de crédit de l'émetteur*

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ *Le marché secondaire*

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné

Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **12/12/2025** sous le **n°25/1166**, du document de référence «UBCI 2025 » enregistré auprès du CMF en date du **30/09/2025** sous le **n°25/006** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatif au 4^{ème} trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2026.

La note d'opération et le document de référence « UBCI 2025 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'UBCI - 139, avenue de la Liberté -1002- Tunis, d'UNION CAPITAL - Intermédiaire en bourse – 1, Place Pasteur -1002-Tunis, et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2025 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2026.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2026.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «ATL 2025-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **23/04/2025** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **14/11/2025** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « ATL 2025-2 » pour un montant de **50MD** selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	9,15%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

Renseignements relatifs à l'émission

Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à **50 000 000 dinars** divisé en 500 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2025-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **22/12/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **10/03/2026**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/03/2026**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/12/2025** auprès de la **BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse**, sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de **l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse**, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis et **des autres intermédiaires en bourse**.

But de l'émission

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2025 des mises en force qui s'élèvent à 420MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90,3MD par des emprunts obligataires, 38,7MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

Caractéristiques des titres émis

Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2025-2 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/03/2026** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/03/2026**.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt « ATL 2025-2 » seront offertes à un seul taux d'intérêt fixe de **9,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Mars** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/03/2027**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/03/2027**.

La dernière échéance est prévue pour le **10/03/2031**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 dinars** par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année et l'emprunt sera amorti en totalité le **10/03/2031**.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,15%** l'an.

Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt

Durée totale

Les obligations de l'emprunt “ATL 2025-2” sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations du présent emprunt.

Duration de l'emprunt

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est égale à **2,685 années**.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notations

Notation de la société

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **10 Octobre 2025** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

Note nationale à long terme : **BBB + (tun)** ; Perspective : Stable

Note nationale à court terme : **F2 (tun)**

Ci-après le lien de ladite notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151>

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **14/11/2025**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2025-2** » objet du présent avis.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'Intermédiaire en Bourse BNA Capitaux en sa qualité de chargé de l'opération, s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié au bulletin officiel du CMF.

Mode de placement

L'emprunt obligataire « ATL 2025-2 » objet de la présente note d'opération est émis **par appel public à l'épargne**. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription) ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt «ATL 2025-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse**.

Marché des titres

Il existe 7 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « ATL 2025-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2025-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « **ATL 2025-2** », du document de référence « **ATL 2025** » enregistré auprès du CMF en date du **07 juillet 2025** sous le n° **25/003**, de son actualisation enregistrée auprès du CMF en date **04 décembre 2025** sous le n°**25-003/A001** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 4^{ème} trimestre 2025 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2026.

La note d'opération, le document de référence « **ATL 2025** » ainsi que son actualisation, sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse, Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmft.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2025 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/01/2026.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (**UNION DES EXPERTS COMPTABLES**) & M Moez BEN ALI

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (*exprimé en dinars Tunisiens*)

ACTIFS	NOTES	31-déc-24	31-déc-23
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	1	6 266	6 266
Amortissement des immobilisations incorporelles	1-1	-6 266	-6 266
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		0	0
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	2	5 045 963	5 466 894
Amortissement des immobilisations corporelles	2-1	-1 361 226	-1 779 896
Provisions sur immobilisations corporelles		-6 000	-6 000
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		3 678 737	3 680 998
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	3	122 508 822	113 783 532
<i>Immobilisations financières nettes</i>		122 508 822	113 783 532
<i>Total des actifs immobilisés</i>		126 187 559	117 464 530
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		126 187 559	117 464 530
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	4	1 631 878	1 624 912
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		1 631 878	1 624 912
Autres actifs courants		8 138 088	15 744 291
Provision		-71 500	-71 500
<i>Autres actifs courants nets</i>	5	8 066 588	15 672 791
Placements et autres actifs financiers	6	2 500 000	6 750 000
<i>Placements nets</i>		2 500 000	6 750 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	56 944	84 127
<i>Liquidités nettes</i>		56 944	84 127
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 255 409	24 131 829
TOTAL DES ACTIFS		138 442 968	141 596 359

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (*exprimé en dinars Tunisiens*)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31-déc-24	31-déc-23
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		108 000 000	108 000 000
Réserves légales		1 707 802	1 566 909
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		2 676 967	3 000 106
Résultats Déficitaire		-395 012	-182 246
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	8	113 789 341	114 184 354
Résultat de l'exercice		998 156	-395 013
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		114 787 497	113 789 341
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Provisions pour risques et charges		31 295	0
Emprunts	9	6 938 802	7 232 841
Total des passifs non courants		6 970 097	7 232 841
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	10	3 663 199	3 680 621
Autres passifs courants	11	6 813 039	6 434 008
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	6 209 135	10 459 547
Total des passifs courants		16 685 374	20 574 177
TOTAL DES PASSIFS		23 655 471	27 807 018
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		138 442 968	141 596 359

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus		103 887	300 260
+ Autres produits d'exploitation		60 000	167 992
Total des produits d'exploitation	13	163 887	468 252
CHARGES D'EXPLOITATION			
+ Achats d'approvisionnement consommés	14	-928	-9 161
+ Charges de personnel	15	-163 793	-121 143
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	16	-33 556	-151 464
+ Autres charges d'exploitation	17	-258 884	-195 087
Total des charges d'exploitation		-457 161	-476 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		-293 274	-8 602
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	18	-1 152 202	-1 410 323
+ Produits des placements	19	2 052 807	1 079 185
+ Autres gains ordinaires	20	391 373	25 500
- Autres pertes ordinaires		-48	-79 772
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		998 656	-394 013
Impôt sur le bénéfice		-500	-1 000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		998 156	-395 013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		998 156	-395 013

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTES	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat net		998 156	-395 013
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions	21-1-1	33 556	151 464
Variation des créances clients	21-1-2	-6 966	505 196
Variation des autres actifs	21-1-2	9 800 203	-1 548 505
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	21-1-3	-17 421	686 785
Variation des autres passifs	21-1-3	379 031	2 392 354
Plus-value sur cession d'immobilisations		-1 924 660	-25 500
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		9 261 898	1 766 780
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-8 994 630	-1 561 198
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	198 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-8 994 630	-1 363 198
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Remboursement d'emprunts		-4 354 791	-784 143
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	21-2	-4 354 791	-784 143
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie au début de l'exercice		6 529 208	6 909 768
Trésorerie à la clôture de l'exercice	22	2 441 685	6 529 208

METHODES COMPTABLES

I- Présentation de la société

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les comptes de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)**, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 :

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ;
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ;
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs) ...

Ce système est organisé au tour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ;
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Les états financiers arrêtés au 31.12.2024 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;

- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation de revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative.

III- Principes comptables pertinents

1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Agencements et Aménagements	15%
- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 500 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008.

3- Immobilisations financières

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements. Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents

critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux Propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois. Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

5- Liquidités et équivalents de liquidités

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

6- Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte produits constatés d'avance.

7- Revenus

Les revenus de la société TGH sont constitués essentiellement par des dividendes. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

8- Modèles de présentation des états financiers

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Notes sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 6 266 dinars au 31.12.2024. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2023 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Logiciel	6 266	6 266	0
Total	6 266	6 266	0

1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 266 dinars. Il s'agit du même solde qu'au 31.12.2023 et il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Logiciel	-6 266	-6 266	0
Total	-6 266	-6 266	0

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 5 045 963 dinars au 31.12.2024 contre un solde brut débiteur de 5 466 894 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Terrains	1 961 759	1 961 759	0
Constructions	2 940 240	2 940 240	0
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133	79 133	0
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194	30 194	0
Matériel informatique	28 636	28 636	0

Matériel de transport	0	420 931	-420 931
Avance sur acquisition d'immobilisations	6 000	6 000	0
Total	5 045 963	5 466 894	-420 931

2-1- Amortissement des immobilisations corporelles

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 361 226 dinars contre un solde créditeur de 1 779 896 dinars au 31.12.2023 :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Constructions	-1 224 469	-1 224 469	0
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-79 133	-78 734	-399
Matériel & Mobilier de Bureau	-29 003	-27 990	-1 013
Matériel informatique	-28 621	-27 772	-849
Matériel de transport	0	-420 931	420 931
Total	-1 361 226	-1 779 896	418 670

3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 122 508 822 au 31.12.2024 contre 113 783 532 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Titres de participation	122 506 822	113 781 532	8 725 290
Cautionnement versé	2 000	2 000	0
Total	122 508 822	113 783 532	8 725 290

3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 122 506 822 dinars au 31.12.2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Pourcentage de détention
RETEL	86 180 764	77 186 134	99,99%
HAYATCOM TUNISIE	22 857 812	22 857 812	100,00%
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	499 100	5,20%

UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA	2 749 198	2 749 198	25,21%
JUPITER IMMOBILIERE	3 169 000	3 169 000	99,68%
GREEN TECHNOLOGIES	8	8	76,00%
Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Pourcentage de détention
L'AFFICHETTE	0	269 340	0%
JNAYNET MONTFLEURY	4 700 000	4 700 000	69,62%
JNAYNET EL MANAR	2 300 000	2 300 000	31,78%
SUD FORAGE	49 940	49 940	2,56%
WIN TRAVAUX	1 000	1 000	0,10%
Total	122 506 822	113 781 532	

4- Clients et comptes rattachés

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 631 878 dinars, contre un solde de 1 624 912 dinars au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
HT SERVICES	2	2	0
RETEL PREFAB	54 641	54 641	0
JUPITER IMMOBILIERE	29 069	29 069	0
UTS PALMA	69 432	30 052	39 380
HAYATCOM TUNISIE	50 141	50 141	0
RETEL	489 205	489 205	0
TIS	243 424	243 424	0
XPRESS CELL	1 181	1 181	0
L'AFFICHETTE	23 385	23 385	0
JNAYNET MONTFLEURY	25 622	13 483	12 139
JNAYNET EL MANAR	15 815	15 815	0
STE DE PRO IMMO JNAYNA	392 614	392 614	0
RETEL SERVICES	101 756	146 309	-44 553
GHZELLA INDUSTRIE	35 703	35 703	0
RBNO	86 795	86 795	0

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
R-INDUSTRIE	13 094	13 094	0
Total	1 631 878	1 624 912	6 966

5- Autres actifs courants

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde net débiteur de 8 066 588 dinars, contre un solde de 15 672 791 dinars au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Etat, impôts et taxes	1 331 263	1 292 196	39 067
Débiteur divers / JNAYNET MONTFLEURY	19 946	19 946	0
Débiteur, crééditeur GHZALA INDUSTRIE	96 272	96 272	0
Débiteur, crééditeur RETEL	1 119 593	880 538	239 055
Fournisseurs, avances et acomptes versés	5 000	5 000	0
Débiteur divers / TIS SICAR	92 247	93 447	-1 200
Débiteur divers/ RETEL BETON NORD OUEST	1 096 848	1 096 848	0
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	388	0
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	71 500	71 500	0
Débiteur divers / XPRESS CELL	0	297 900	-297 900
Débiteur divers / ESSYAHIA	1 747 624	6 090 282	-4 342 658
Débiteur sté Sud Forage	2 460	2 460	0
Débiteur sté SLF	10 000	10 000	0
Débiteur Ste Jnaynet El Manar	22 098	22 098	0
Débiteur Trade In	0	110 156	-110 156
Débiteur AFFICHETTE	74 235	0	74 235
Débiteurs Divers	305 506	324 241	-18 735
Produit à recevoir	0	2 165 594	-2 165 594
Produit à recevoir/ débiteurs divers	2 026 890	3 053 008	-1 026 118
Charges constatées d'avance	0	380	-380
Compte d'attente	116 217	112 036	4 181
Total brut	8 138 088	15 744 291	-7 606 203
-Provision pour dép. des comptes débiteurs	-71 500	-71 500	0

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Total Net	8 066 588	15 672 791	-7 606 203

6- Placements et autres actifs financiers

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 2 500 000 dinars, contre un solde de 6 750 000 dinars au 31.12.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Placement Billets de trésorerie	2 500 000	6 750 000	-4 250 000
Total	2 500 000	6 750 000	-4 250 000

6.1- Placements en billet de trésorerie

Le solde de placement en billets de trésorerie au 31-12-2024 se détaille comme suit

Désignation	Relation	Solde au 31 décembre 2024
RETEL	Filiale	2 000 000
RBNO	Partie liée	500 000
Total		2 500 000

7- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 56 944 dinars au 31.12.2024 contre un solde de 84 127 dinars au 31.12.2023. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Chèques et effets à l'encaissement	56 940	81 079	-24 139
Banques	0	2 301	-2 301
Caisse	4	747	-743
Total	56 944	84 127	-27 183

8- Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres après résultat de l'exercice présentent un solde créditeur de 114 787 497 dinars, contre un solde de 113 789 341 dinars au 31.12.2023. La variation de l'exercice 2024 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.2023	108 000 000	1 566 909	1 799 584	3 000 106	-577 258	113 789 341
Affectation du résultat 2022 (AGO 28/03/2024)		140 893		-323 139	182 246	0
Résultat de 2024					998 156	998 156
Solde au 31.12.2024	108 000 000	1 707 802	1 799 584	2 676 967	603 144	114 787 497

Le capital social est divisé en 108 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

8-1- Résultat par action

Au 31.12.2024, le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net de l'exercice	998 156	-395 013
Nombre d'actions	108 000 000	108 000 000
Résultat par action	0,009	-0,004

9- Emprunts

Au 31.12.2024, les emprunts présentent un solde créditeur de 6 938 802 dinars contre un solde créditeur de 7 232 841 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Emprunt bancaire BNA	6 938 802	6 938 802	0
Emprunt leasing ZITOUNA	0	294 039	-294 039
Total	6 938 802	7 232 841	-294 039

Le détail des emprunts se présente comme suit :

Désignation	Date de souscription	Solde au 31 décembre 2023	Reclassements 2024	Solde au 31 décembre 2024
BNA	16/12/2015	6 938 802	0	6 938 802
ZITOUNA	30/06/2015	294 039	-294 039	0
Total		7 232 841	-294 039	6 938 802

10- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31.12.2024, les dettes fournisseurs et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 3 663 199 dinars contre un solde créditeur de 3 680 621 dinars au 31.12.2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Fournisseurs d'exploitation	3 663 199	3 594 877	68 322
Débiteurs divers, effets à payer	0	85 744	-85 744
Total	3 663 199	3 680 621	-17 422

11- Autres passifs courants

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 813 039 dinars, contre un solde créditeur de 6 434 008 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Etat, impôts et taxes à payer	70 947	7 191	63 756
CCA Mohamed CHABCHOUB	20 657	20 657	0
CCA Mohamed Amine CHABCHOUB	5 172	5 172	0
Charges à payer	3 933 778	3 681 487	252 291
Personnel rémunération due	60 426	5 407	55 019
Dettes sur congés payés	6 910	6 910	0
Autres créiteurs divers	1 292 709	1 292 342	367
CNSS à payer	13 592	5 994	7 598
Dividendes à payer	422 752	422 752	0
Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	986 096	986 096	0
Total	6 813 039	6 434 008	379 031

12- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31.12.2024, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 6 209 135 dinars contre un solde créditeur de 10 459 547 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Echéances à moins d'un an	3 529 461	3 235 421	294 040
Billets de trésorerie	2 195 209	6 550 000	-4 354 791
Intérêts courus	369 207	369 207	0
Banques	115 258	304 919	-189 661
Total	6 209 135	10 459 547	-4 250 412

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Produits d'exploitation

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 163 887 dinars, contre un solde 468 252 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Revenus des participations	103 887	300 260	-196 373
Autres produits d'exploitation	60 000	167 992	-107 992
Total	163 887	468 252	-304 365

14- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 928 dinars contre un solde débiteur de 9 161 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Fournitures administratives	398	665	-267
Autres achats d'approvisionnements	530	8 496	-7 966
Total	928	9 161	-8 233

15- Charges du personnel

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 163 793 dinars, contre un solde de 121 143 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Salaires et compléments de salaires	148 542	102 931	45 612
Charges patronale CNSS	15 251	18 212	-2 961
Total	163 793	121 143	42 650

16- Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde de 33 556 dinars contre un solde 151 464 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	2 261	151 464	-149 203
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 295	0	31 295
Total	33 556	151 464	-117 908

17- Autres charges d'exploitation

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 258 884 dinars, contre un solde de 195 087 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Locations	23 681	0	23 681
Entretien et réparation	3 050	3 861	-811
Primes d'assurance	997	8 598	-7 601
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	176 283	134 552	41 731
Publicité, publications et relations publiques	2 365	3 701	-1 336
Déplacements, missions & réceptions	14	21	-7
Cotisation Tunisie Clearing	31 115	30 000	1 115

Services bancaires et assimilés	13 443	13 825	-382
Frais postaux et de télécommunications	0	1 014	-1 014
Impôts et taxes	7 842	10 699	-2 857
Transfert de charges-Remb. Assurance	0	-12 520	12 520
Divers	95	1 337	-1 242
Total	258 884	195 087	63 797

18- Charges financières nettes

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 152 202 dinars contre un solde débiteur de 1 410 323 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Intérêts bancaires	682 710	669 969	12 741
Intérêts/autres concours bancaires	367 904	524 000	-156 096
Frais financiers sur leasing	0	114 810	-114 810
Intérêts CCA	101 588	101 558	30
Produit financier	0	-14	14
Total	1 152 202	1 410 323	-258 121

19- Produits des placements

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 2 052 807 dinars contre un solde créditeur de 1 079 185 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Produits financiers	81 493	540 000	-458 507
Intérêts créditeurs CCA	431 654	539 185	-107 531
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	1 539 660	0	1 539 660
Total	2 052 807	1 079 185	973 622

20- Autres gains ordinaires

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 391 373 dinars contre un solde créditeur de 25 500 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Produits nets sur cessions d'immobilisations	385 000	25 500	359 500
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	6 373	0	6 373
Total	391 373	25 500	365 873

Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie

21-1- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

21-1-1- Amortissement et provisions

Les ajustements pour amortissements et provisions se présentent au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 261
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 295
Total	33 556

21-1-2- Variation des actifs

La variation des actifs se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024 (a)	Solde au 31 décembre 2023 (b)	Retraitements (c)	Variation (b)-(a)+(c)
Clients et comptes rattachés	1 631 878	1 624 912	0	-6 966
Autres actifs courants	8 138 088	15 744 291	2 194 000	9 800 203
Total	9 769 966	17 369 203	2 194 000	9 793 237

21-1-3- Variation des passifs

La variation des passifs se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024 (a)	Solde au 31 décembre 2023 (b)	Variation (a)-(b)

Fournisseurs & comptes rattachés	3 663 199	3 680 621	-17 421
Autres passifs	6 813 039	6 434 008	379 031
Total	10 476 239	10 114 629	361 610

21-2- Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élèvent aux 31 décembre 2024 à 4 354 791 dinars. Ces décaissements proviennent du remboursement d'emprunts.

22- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	56 944
Placements et autres actifs financiers	2 500 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	-6 209 135
Solde net de la trésorerie au 31.12.2024 au bilan	-3 652 191
Emprunts courants, intérêts courus et échéances à moins d'un an sur emprunts	6 093 876
Trésorerie de clôture au 31.12.2024 à l'état de flux de trésorerie	2 441 685

Autres notes complémentaires

23- Informations sur les parties liées

1. Les Conventions d'assistance :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec sa filiale UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA une convention d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé à ladite société la somme de 60 000 dinars hors taxes au 31 décembre 2024.

2. Autres conventions, comptes courants, comptes clients et comptes fournisseurs

Les soldes des comptes des dirigeants, des sociétés du groupe et des sociétés alliées se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS (solde débiteur)	Filiale	92 247
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 269 849
UTS PALMA	Débiteur Créditeur UTS PALMA (solde créditeur)	Filiale	19 000
L'AFFICETTE	Débiteur Créditeur L'AFFICETTE	Partie liée	74 235
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell (solde créditeur)	Partie liée	1 806
ESSEYAH A	Débiteur Créditeur ESSYAH A (solde débiteur)	Partie liée	1 747 624
RETEL	Débiteur Créditeur RETEL (solde débiteur)	Filiale	1 119 593
RETEL PREFAB	Débiteur Créditeur RETEL PREFAB (solde débiteur)	Filiale	388
RBNO	Débiteur Créditeur RBNO (solde débiteur)	Partie liée	1 096 848
GREEN TECHNOLOGIES	Débiteur Créditeur GREEN TECHNOLOGIES (solde débiteur)	Filiale	71 500
JNAYNET MONTFLEURY	Débiteur Créditeur JNAYNET MONTFLEURY (solde débiteur)	Filiale	19 946
JNAYNET MANAR	Débiteur Créditeur JNAYNET MANAR (solde débiteur)	Partie liée	22 098
GHZELLA INDUSTRIE	Débiteur Créditeur GHZELLA INDUSTRIE (solde débiteur)	Partie liée	96 272
SUD FORAGE	Débiteur Créditeur SUD FORAGE (solde débiteur)	Filiale	2 460
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Débiteur Créditeur SLF (solde débiteur)	Filiale	10 000
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	20 657
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
JUPITER IMMOBILIERE	Compte Clients	Filiale	29 069
UTS PALMA	Compte Clients	Filiale	69 432
HAYATCOM TUNISIE	Compte Clients	Filiale	50 141
RETEL	Compte Clients	Filiale	489 205
TIS	Compte Clients	Filiale	243 424
XPRESS CELL	Compte Clients	Partie liée	1 181

Tiers	Nature	Relation	Montant
L'AFFICETTE	Compte Clients	Partie liée	23 385
JNAYNET MONTFLEURY	Compte Clients	Filiale	25 622
JNAYNET EL MANAR	Compte Clients	Partie liée	15 815
STE DE PRO IMMO JNAYNA	Compte Clients	Partie liée	392 614
RETEL SERVICES	Compte Clients	Filiale	101 756
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L'AFFICETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	42 394
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	88 607
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	1 596
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	197
ESSEYAHA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	313 787
TIS SICAR	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	7 476
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	800
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	17 392
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	1 768

24- Note sur les amortissements différés et les reports déficitaires

Les amortissements différés et les reports déficitaires de la société s'élèvent au 31/12/2024 à 369 841 dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Montant
Amortissements différés 2021	58 808
Amortissements différés 2022	159 569
Amortissements différés 2023	151 464

Total	369 841
--------------	----------------

25- Engagements hors bilan

Engagements donnés par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Sociétés
Nantissement de parts sociales	11 000 000	4 000 000	Garantie du paiement du crédit participatif de 5 500 000 dinars TGH auprès de la BNA	RETEL SERVICES
		4 700 000		JNAYNET MONTFLEURY
		2 300 000		JNAYNET EL MANAR
Caution solidaire	49 046 549	4 648 628	4 cautions d'avance au profit de la BNA	RETEL
		4 700 000	CMT D'INVESTISSEMENT au profit de la BNA	
		1 884 865	4 cautions définitives au profit de la BNA	
		5 337 000	Ouverture d'un accréditif en faveur de NOKSEL au profit de la BNA	
		12 051 000	4 Accréditifs au profit de la BNA	
		1 000 000	Dépassement passager au profit de la BNA	
		6 650 000	Enveloppe de crédits de gestion accordés au profit de la BNA	
		8 473 300	Location financière des équipements professionnels au profit de la Banque Zitouna	
		76 800	Caution définitive au profit de la BNA	
		255 991	Caution d'avance du marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		89 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		100 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		300 000	Caution de garantie de paiement en faveur de la société TOTAL TUNISIE au profit de la banque BNA	
		256 022	Cinq AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		150 000	Caution d'approvisionnement au profit de la BNA	R-INDUSTRIE
		512 598	Pour le Chargeur (contrat leasing Ijara) au profit de la Banque Zitouna	
		300 000	Pour approvisionnement au profit de la BNA	
		650 000	Crédit de gestion accordé par la BNA	

		1 611 345	Contrat leasing n°1 Zitouna Ijara pour acquisition chargeuse+pelle hydraulique	GHZELA INDUSTRIE
Cautionnement de crédits de gestion	500 000	500 000	Crédit de gestion accordé par AMEN BANK	GHZELA INDUSTRIE
Nantissement d'actions	2 637 600	2 637 600	Pour crédit CMT au profit de ATTIJARI BANK	RBNO
Nantissement d'actions sicav	500 000	500 000	Titre sicav (sicav trésor) au profit de la BIAT	RBNO

Engagements reçus par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Société / Actionnaire
Caution hypothécaire	6 938 802	6 938 802	Hypothèque du terrain relative au contrat de consolidation crédit BNA	RETEL
Caution solidaire	6 938 802	6 938 802	Caution solidaire relative au contrat de consolidation crédit BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
Nantissement d'actions	11 800 000	1 138 984	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
		10 661 016	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	AHMED CHABCHOUB

METHODES COMPTABLES COMPLEMENTAIRES

Titres de participation

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux Propres réévalués... », ce qui est conforme avec les dispositions du paragraphe 12 de la NC 07 relative aux placements qui stipule que : « A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées ».

Le paragraphe 13 de la NC 07 relative aux placements prévoit que « Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte des placements à long terme ».

La note « 3-1 Titres de participation » contient un état détaillé des titres de participation, la valeur comptable des titres qui est le coût d'acquisition et les pourcentages de détention. Aucune provision sur ces titres n'a été comptabilisée.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS COMPLEMENTAIRES RELATIVES A L'EXERCICE 2024

Note sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net nul au 31.12.2024 contre le même solde au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Logiciel	6 266	6 266	0
-Amortissements	-6 266	-6 266	0
Total	0	0	0

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde net débiteur de 3 678 737 dinars au 31.12.2024 contre un solde net débiteur de 3 680 998 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	V.C. BRUTE AU 31/12/2023	Cession au cours de l'exercice 2024	V.C. BRUTE AU 31/12/2024	Amort. Antérieur	Dotation de l'exercice 2024	Reprise sur Amort 2024	Total Amort. & Prov. au 31/12/2024	Provision	V.C. NETTE au 31/12/2024
Terrains	1 961 759		1 961 759						1 961 759
Constructions	2 940 240		2 940 240	1 224 469	0		1 224 469		1 715 771
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133		79 133	78 734	399		79 133		0
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194		30 194	27 990	1 013		29 003		1 191
Matériel informatique	28 636		28 636	27 772	849		28 621		15
Matériel de transport	420 931	-420 931	0	420 931		-420 931	0		0
Avance sur acquisition d'immob.	6 000		6 000				0	6 000	0
TOTAL	5 466 894	-420 931	5 045 963	1 779 896	2 261	-420 931	1 361 226	6 000	3 678 737

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Produits d'exploitation

Au 31.12.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 163 887 dinars, contre un solde 468 252 dinars au 31.12.2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Revenus des participations « Dividendes »	103 887	300 260	-196 373
Autres produits d'exploitation	60 000	167 992	-107 992
Produits de location	0	103 492	-103 492
Prestations de services « Assistance »	60 000	60 000	0
Produits exceptionnels / loyers leasing	0	4 500	-4 500
Total	163 887	468 252	-304 365

19- Produits des placements

Au 31/12/2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 2 052 807 dinars contre un solde créditeur de 1.079.185 dinars au 31/12/2023. Le solde au 31.12.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2024	Solde au 31 décembre 2023	Variation
Produits financiers	81 493	540 000	-458 507
Intérêts créditeurs CCA	431 654	539 185	-107 531
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières (*)	1 539 660	0	1 539 660
Total	2 052 807	1 079 185	973 622

(*) Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières, s'élevant au 30 décembre 2024 à 1 539 660 dinars, représentent la plus-value réalisée par la société TGH suite à la cession de sa participation dans le capital de la société L'AFFICHEtte à la société ESSEYAH. Le détail de cette cession se présente comme suit :

Désignation	Montant
Prix de cession	1 809 000
Valeur comptable	269 340
Plus-value de cession	1 539 660

26- Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Schéma des soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2024

Produits	2024	Charges	2024	Soldes	2024	2023
Revenus	103 887	Achats d'approvisionnement consommés	928			
Autres produits d'exploitation	60 000					
Production	163 887	Achats consommés	928	Marge	162 959	459 092
Marge	162 959	Autres charges externes (hors impôts et taxes)	251 042	Valeur ajoutée brute	-88 083	274 704
Valeur ajoutée brute	-88 083	Impôts et taxes	7 842	Insuffisance (ou Excédent) d'exploitation	-259 718	142 862
		Charges de personnel	163 793			
	Total	-88 083	Total	171 635		
		Insuffisance (ou Excédent) d'exploitation	-259 718			
Autres produits ordinaires	391 373	Autres pertes ordinaires	48	Résultat des activités ordinaires	998 156	-395 013
Produits des placements	2 052 807	Charges financières	1 152 202			
		Dotations aux amortissements & aux provisions	33 556			
		Impôt sur le résultat ordinaire	500			
	Total	2 444 180	Total	1 446 024		
Résultat des activités ordinaires	998 156					
				Résultat net après modifications comptables	998 156	-395 013

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

TUNIS, le 17/11/2025

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TAWASOL
GROUP HOLDING SA.**

Messieurs les actionnaires,

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **138.442.968** dinars, un résultat net bénéficiaire de **998.156** dinars et une variation négative de la trésorerie de **4.087.523** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

- Nos travaux ont été limités par l'absence d'une évaluation récente de la participation de TGH dans ses filiales RETEL et HAYATCOM TUNISIE. Les valeurs comptables de ces participations s'élèvent respectivement, dans les livres de TGH, au 31/12/2024 à 86 180 764 Dinars et 22 857 812 Dinars. L'indisponibilité d'une évaluation de ces entreprises ne nous permet pas de nous prononcer, en présence d'indicateurs d'appréciation du titre s'y rattachant, sur l'éventuelle dépréciation subie et par conséquent sur la provision à constituer.

- La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 803 643 Dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
- Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
- Un produit à recevoir pour 120 000 Dinars.

- Un solde du compte « Débiteur Créditeur RBNO » pour 1 096 848 Dinars.
- La banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l'encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La cour d'appel ainsi que la cour de cassation ont confirmé le jugement de première instance et le paiement par la société TGH des loyers échus pour un montant de 3 271 778 dinars. Les pertes subies par la société TGH suite à ces jugements, s'élevant à 2 480 360 dinars, n'ont pas fait l'objet de provision.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Exception faite de la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme

nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES OU REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, tel que modifiée par la loi N° 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé un retard dans la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2024, dans les délais légaux conformément aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 Novembre 2025

Union des Experts Comptables

Moez Ben Ali

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

TUNIS, le 17/11/2025

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA **SOCIETE TAWASOL
GROUP HOLDING SA.**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiquées.

A- Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

1. Les Conventions d'assistance :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec sa filiale UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA une convention d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé à ladite société la somme de 60 000 dinars hors taxes au 31 décembre 2024.

2. Avances en comptes courants :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a octroyé à chacune des filiales RETEL PREFAB, RETEL, JNAYNET MONTFLEURY, TAWASOL INVESTMENT SICAR, GREEN TECHNOLOGIES, et aux sociétés liées, SUD FORAGE, STE LOGISTIQUE DE FORAGE et JNAYNET EL MANAR, des avances en comptes courants pour un montant total de 1 338 232 dinars détaillés au niveau de la note aux états financiers 5.

3. Billets de trésorerie :

La société TAWASOL GROUP HOLDING a octroyé à sa filiale RETEL ainsi qu'à la société liée RBNO des billets de trésorerie renouvelables, rémunérés au taux d'intérêt de 8 % au 31 décembre 2024, le solde de ces billets de trésorerie s'élève à 2 500 000 dinars et est détaillé au niveau de la note aux états financiers 6-1.

4. Autres conventions, comptes courants, comptes clients et comptes fournisseurs

Les soldes des comptes des dirigeants, des sociétés du groupe et des sociétés alliées se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS (solde débiteur)	Filiale	92 247
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 269 849
UTS PALMA	Débiteur Créditeur UTS PALMA (solde créditeur)	Filiale	19 000
L'AFFICHETTE	Débiteur Créditeur L'AFFICHETTE	Partie liée	74 235
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell (solde créditeur)	Partie liée	1 806
ESSEYAH A	Débiteur Créditeur ESSYAH A (solde débiteur)	Partie liée	1 747 624
RETEL	Débiteur Créditeur RETEL (solde débiteur)	Filiale	1 119 593
RETEL PREFAB	Débiteur Créditeur RETEL PREFAB (solde débiteur)	Filiale	388
RBNO	Débiteur Créditeur RBNO (solde débiteur)	Partie liée	1 096 848
GREEN TECHNOLOGIES	Débiteur Créditeur GREEN TECHNOLOGIES (solde débiteur)	Filiale	71 500
JNAYNET MONTFLEURY	Débiteur Créditeur JNAYNET MONTFLEURY (solde débiteur)	Filiale	19 946
JNAYNET MANAR	Débiteur Créditeur JNAYNET MANAR (solde débiteur)	Partie liée	22 098
GHZELLA INDUSTRIE	Débiteur Créditeur GHZELLA INDUSTRIE (solde débiteur)	Partie liée	96 272
SUD FORAGE	Débiteur Créditeur SUD FORAGE (solde débiteur)	Filiale	2 460
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Débiteur Créditeur SLF (solde débiteur)	Filiale	10 000
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	20 657
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
JUPITER IMMOBILIERE	Compte Clients	Filiale	29 069
UTS PALMA	Compte Clients	Filiale	69 432
HAYATCOM TUNISIE	Compte Clients	Filiale	50 141
RETEL	Compte Clients	Filiale	489 205
TIS	Compte Clients	Filiale	243 424
XPRESS CELL	Compte Clients	Partie liée	1 181
L'AFFICHETTE	Compte Clients	Partie liée	23 385
JNAYNET MONTFLEURY	Compte Clients	Filiale	25 622
JNAYNET EL MANAR	Compte Clients	Partie liée	15 815
STE DE PRO IMMO JNAYNA	Compte Clients	Partie liée	392 614
RETEL SERVICES	Compte Clients	Filiale	101 756
ESSEYAH A	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681

Tiers	Nature	Relation	Montant
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	42 394
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	88 607
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	1 596
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	197
ESSEYAH A	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	313 787
TIS SICAR	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	7 476
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	800
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	17 392
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	1 768

5. Billets de trésorerie reçus :

Courant l'exercice 2020, la société TAWASOL GROUP HOLDING a contracté auprès de la société TIS des billets de trésorerie renouvelables. Le solde de ces billets de trésorerie s'élève, au 31 décembre 2024, à 2 195 209 dinars.

6. Autres conventions :

6.1- En vertu du protocole de cession de créances du 31/05/2021 conclu entre les sociétés GHZALA INDUSTRIE, XPRESS CELL, TGH, TIS, et RETEL, la société XPRESS CELL est plein droit substituée à la société GHZALA INDUSTRIE au titre de la dette dont cette dernière est redevable à l'égard de la société TGH et ce à concurrence de 300 000 dinars.

6.2- Courant l'exercice 2021, la société TAWASOL GROUP HOLDING a contracté un emprunt de 6 938 802 dinars auprès de la BNA au titre du dépassement en compte courant et des agios débiteurs consolidés. Ledit crédit, remboursable au bout de 4 ans en une seule échéance principale et intérêts, produit des intérêts au taux moyen du Marché Monétaire majoré de 3,25 points l'an. Le total des intérêts s'élève à 2 675 197 dinars.

Les engagements reçus au titre de ce crédit se présentent comme suit :

- Hypothèque immobilière de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à la société RETEL objet du TF N°28270 Ben AROUS.
- Caution solidaire de Monsieur Mohamed Amine Chabchoub.
- Nantissement sur 1 138 984 actions TGH revenant à Mr Mohamed Amine Chachoub.
- Nantissement sur 10 661 016 actions TGH revenant à Mr Ahmed Chachoub.

6-3- Suivant le Protocole de Compensation et Transfert de Créditance du 30/12/2023, signé par la société L'AFFICHETTE, la société TAWASOL GROUP HOLDING et la société RETEL, il a été décidé ce qui suit :

- La société L'AFFICHETTE est débitrice envers la société TGH d'un montant de 300 278,188 dinars, correspondant à la distribution de dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er septembre 2023 ;
- La société TGH est redevable envers la société L'AFFICHETTE de 21 816,666 dinars TTC, représentant sa quote-part dans la location de l'immeuble sis au Lac 1 ;
- La société RETEL est débitrice envers la société L'AFFICHETTE d'un montant de 227 055,000 dinars, relatif à la location/vente de deux véhicules ;

La société TGH étant actionnaire de la société RETEL, les parties ont convenu de procéder à une opération de compensation et de transfert de créances selon les modalités suivantes :

- La société TGH autorise et s'engage de régler la société L'AFFICHETTE, du montant de 21 816,666 dinars par compensation du compte créditeur TGH détenu par la société L'AFFICHETTE.
- La société TGH autorise et s'engage de régler la société L'AFFICHETTE, pour le compte de la société RETEL, le montant de 227 055,000 dinars par compensation du compte créditeur TGH détenu par la société L'AFFICHETTE.
- En vertu de cette compensation, La société autorise la société L'AFFICHETTE de déduire partiellement ses créances qu'ils détiennent à hauteur de 248 871.166 dinars.

Au 31 décembre 2024, le compte « DEBITEUR CREDITEUR AFICHETTE » présente un solde débiteur de 74 235 dinars.

B- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

1- Suivant le Protocole de Compensation et de Transfert de Créditance en date du 20 septembre 2024, dûment autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 19 septembre 2024, la société TAWASOL GROUP HOLDING (TGH) a conclu ledit protocole avec les sociétés ESSEYAH SA, TIS, TRADE IN, et XPRESS CELL, en vue de procéder à la compensation de leurs créances réciproques.

Une compensation de la dette de TGH envers TIS à hauteur de 904 791 Dinars (Neuf Cent Quatre Mille Sept Cent Quatre Vingt Onze Dinars) par la créance de TGH envers Xpress Cell et Trade In.

Après compensation :

- La dette de TGH envers TIS s'élèvera à 2 195 209 Dinars (Deux Million Cent Quatre Vingt Quinze Mille Deux Cent Neuf Dinars) en principal.
- Xpress Cell et Trade In ne sont plus redevables à TGH.
- Xpress Cell et Trade In déclarent être redevable à TIS pour un montant de 904 791 Dinars (Neuf Cent Quatre Mille Sept Cent Quatre Vingt Onze Dinars).
- Le montant total de la dette de Xpress Cell et Trade In envers TIS sera de l'ordre de 1 592 497 Dinars (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Dinars).

- D'un commun accord, Xpress Cell et Trade In ont délégués ESSEYAH SA, pour prendre en charge la totalité de leurs dettes en principal et intérêts envers TIS à hauteur de 1 592 497 Dinars (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Dinars).
- De convention expresse, ESSEYAH SA accepte la délégation donnée par Xpress Cell et Trade In pour la prise en charge intégrale de leurs dettes de 1 592 497 Dinars (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Dix Sept Dinars) dû par TIS.
- À la suite de la délégation des créances, Xpress Cell et Trade In ne seront plus redevables à TIS.

2- Suivant le Protocole d'accord en date du 30 juin 2024, dûment autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 01 aout 2024, la société TAWASOL GROUP HOLDING (TGH) a conclu ledit protocole avec les sociétés ESSEYAH SA et UTS PALMA, en vue de procéder à la compensation de leurs créances réciproques.

La société TGH est redevable à UTS PALMA d'un montant en principal de Trois Million Quatre Cent Cinquante Mille dinars tunisiens (3.450.000,000 dinars) qu'elle a reçu au titre d'un placement de billets de trésorerie à un taux d'intérêt de 8% par an. Le montant des intérêts décomptés au 30-06-2024 est de Neuf Cents vingt-quatre Mille Dinars (924.000,000 dinars).

Que TGH et UTS PALMA déclarent que la créance suscitée figure sur leurs livres comptables et qu'elle est certaine, liquide, échue, exigible et non litigieuse.

Que par accord mutuel, TGH a chargé ESSEYAH SA, de payer pour elle la totalité de sa dette en principal et intérêts envers UTS PALMA.

Au 31 décembre 2024, le compte « DEBITEUR CREDITEUR ESSEYAH » présente un solde débiteur de 1 747 624 dinars.

3- Des créances détenues par TGH à l'encontre de la société RETEL, pour un montant de 8 994 630 Dinars, ont été converties en capital social. En contrepartie de cette conversion, la société TGH a eu 899 463 nouvelles actions dans le capital de la société RETEL. Cette opération a été ratifiée par le conseil d'administration de la société TGH du 17 Octobre 2025.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général Monsieur Mohamed Amin CHABCHOUB est fixée par décision du conseil d'administration du 23/11/2012. Cette rémunération est servie pendant les neuf premiers mois de l'année 2024. Elle est composée de :
 - Un salaire net mensuel de 4 000 dinars majoré des augmentations légales conformément à la convention collective du secteur et aux conventions internes cadres ;
 - Une prime de fin d'année calculée sur la base du salaire brut du mois de décembre courant ;

- Une voiture de service et le carburant y afférent.
- La rémunération du directeur général Monsieur Kaies TARRES est fixée par décision du conseil d'administration du 03/09/2024. Cette rémunération est servie à partir du mois de septembre 2024. Elle est composée de :
 - Un salaire net mensuel de 12 000 dinars majoré des augmentations légales conformément à la convention collective du secteur et aux conventions internes cadres ;
 - Une prime de fin d'année calculée sur la performance de chaque exercice ;
 - Une voiture de fonction avec prise en charges des frais d'entretien et de carburant
 - Un téléphone et une ligne téléphonique.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17/11/2025

Union des Experts Comptables

Moez Ben Ali

Hedi Mallekh

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Hedi MELLAKH (**UNION DES EXPERTS COMPTABLES**) & M Moez BEN ALI

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	II-1	6 839 956	6 830 801
Amortissement des immobilisations incorporelles	II-1-2	-5 070 632	-4 505 324
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		1 769 324	2 325 476
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles	II-2	59 603 443	57 164 919
Amortissement des immobilisations corporelles	II-2-1	-32 119 384	-31 677 397
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		27 484 059	25 487 522
Immobilisations financières			
Immobilisations financières	II-3	14 974 736	11 238 693
Titres mis en équivalence	II-3-2	1 342 806	1 348 703
Provisions sur immobilisations financières		-173 823	-203 823
<i>Immobilisations financières nettes</i>		16 143 718	12 383 573
<i>Total des actifs immobilisés</i>		45 397 100	40 196 571
<i>Autres actifs non courants</i>	II-4	3 619 392	3 057 812
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		49 016 492	43 254 383
ACTIFS COURANTS			
Stocks	II-5	39 147 499	40 774 895
Provision sur stocks		-945 918	-845 918
<i>Valeurs d'exploitation nettes</i>		38 201 581	39 928 977
Clients et comptes rattachés	II-6	57 008 342	50 015 843
Provision pour dépréciation des clients		-11 315 003	-10 967 424
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		45 693 339	39 048 419
Autres actifs courants	II-7	44 573 836	48 837 794
Provision sur autres actifs courants		-4 912 504	-4 184 317
<i>Autres actifs courants nets</i>		39 661 332	44 653 478
Liquidités et équivalents de liquidités	II-8	10 887 000	20 502 416
Provision des liquidités		-80 319	-80 319
<i>Liquidités nettes</i>		10 806 681	20 422 097
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		134 362 933	144 052 971
TOTAL DES ACTIFS		183 379 424	187 307 354

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	<i>Au 31/12/2024</i>	<i>Au 31/12/2023</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	III-1	108 000 000	108 000 000
Réserves consolidées	III-1	-89 335 352	-88 272 763
Part des minoritaires dans les réserves	III-2	871 726	1 081 185
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		19 536 374	20 808 422
Résultat de l'exercice	III-1	1 148 591	-866 039
Part des minoritaires dans le résultat	III-2	16 963	-286 949
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		20 701 928	19 655 434
PASSIFS			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	III-3	20 294 355	26 543 214
Provisions		3 635 850	4 179 723
Total des passifs non courants		23 930 205	30 722 937
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs & comptes rattachés	III-4	18 605 132	19 454 893
Autres passifs courants	III-5	48 284 757	48 988 212
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-6	71 857 402	68 485 878
Total des passifs courants		138 747 291	136 928 983
TOTAL DES PASSIFS		162 677 497	167 651 920
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		183 379 424	187 307 354

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>Du 01/01/2024 Au 31/12/2024</i>	<i>Du 01/01/2023 Au 31/12/2023</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
+ Revenus	IV-1	72 156 298	72 213 515
+ Autres produits d'exploitation		758 950	1 762 662
Total des produits d'exploitation		72 915 248	73 976 177
CHARGES D'EXPLOITATION			
- Variation de stock de produits finis et encours		-1 805 201	1 390 158
+ Achats d'approvisionnement consommés	IV-2	-41 904 321	-43 101 167
+ Charges de personnel	IV-3	-8 366 528	-8 224 391
+ Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 217 307	-3 243 815
+ Autres charges d'exploitation	IV-4	-10 432 996	-14 609 222
Total des charges d'exploitation		-66 726 353	-67 788 437
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 188 895	6 187 740
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES			
- Charges financières nettes	IV-5	-9 210 055	-10 717 327
+ Produits des placements	IV-6	3 942 983	1 032 654
+ Autres gains ordinaires	IV-7	1 369 232	5 246 431
+ Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-73 851	-79 171
- Autres pertes ordinaires		-662 282	-1 949 856
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 554 922	-279 528
Impôt sur le bénéfice		-389 369	-873 460
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 165 554	-1 152 988
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 165 554	-1 152 988
Part des minoritaires dans le résultat		16 963	-286 949
<i>Résultat consolidé - Part du groupe</i>		1 148 591	-866 039

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31.12.2024 (exprimé en Dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>V</i>	<i>Du 01/01/2024 Au 31/12/2024</i>	<i>Du 01/01/2023 Au 31/12/2023</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat consolidé		1 148 591	-866 039

Quote part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	16 963	-286 949
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et provisions	4 217 307	3 243 815
Variation des stocks	1 627 396	6 975 731
Variation des créances	-6 992 499	4 103 585
Variation des autres actifs	2 320 929	-6 645 021
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	-1 553 216	-9 777 377
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	73 851	79 171
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	859 322	-3 173 085

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-4 398 565	-3 302 384
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	1 098 782	2 308 481
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immo financières	-3 736 042	-153 551
- Décaissement provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants	-561 579	-3 001 848
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-7 597 404	-4 149 302

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

+ Décaissement / Encaissement provenant des emprunts	-6 153 100	-3 485 515
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-6 153 100	-3 485 515
VARIATION DE TRESORERIE	-12 891 182	-10 807 902
Trésorerie au début de l'exercice	-6 368 711	4 439 191
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-19 259 893	-6 368 711

METHODES COMPTABLES

I- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et compte tenu des hypothèses indiquées ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;

- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- convention de la permanence des méthodes,
- convention de la périodicité,
- convention de prudence,
- convention du coût historique, et
- convention de l'unité monétaire.

II- Principes de consolidation

II-1-Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée,
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Une filiale doit être exclue de la consolidation lorsque :

- (a) le contrôle est destiné à être temporaire parce que la filiale est acquise et détenue dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche, ou
- (b) la filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

De telles filiales doivent être comptabilisées comme si elles constituaient des placements.

II-2- Définition du périmètre de consolidation

- La société TAWASOL GROUP HOLDING SA est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est intégrée dans le périmètre de consolidation.

II-3- Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TAWASOL GROUP HOLDING SA et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- élimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks et les subventions d'investissement
- cumul arithmétique des comptes individuels,
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'en 2024, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, 14 sociétés font l'objet d'une intégration globale et une société fait l'objet de mise en équivalence.

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024, figure à la note N° I.

II-4- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes

II-4-1-Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatives entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II-4-2-Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II-5- Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation représente la différence existante, au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation d'un groupe, entre le coût d'acquisition des titres par la société consolidante et la part correspondante dans les capitaux propres de sa filiale. La différence de première consolidation s'explique d'abord par la reconnaissance d'un écart d'évaluation, à savoir « la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée ».

La seconde composante de la différence de première consolidation est, selon la norme comptable NCT 38, l'écart d'acquisition. Cet écart est habituellement appelé goodwill, ce terme étant retenu par la réglementation internationale.

Son existence s'explique par la prise en considération de multiples facteurs, les uns attachés à la filiale, les autres correspondant aux avantages et synergies, pour la société mère, ou le groupe, de la prise de contrôle. Il correspond à des éléments non identifiables et est calculé de façon résiduelle.

L'écart de première consolidation comprend donc :

- des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont ainsi rééstimés à l'actif du bilan consolidé (terrains, constructions, fonds commerciaux, marques, réseaux commerciaux, parts de marchés, etc.) ;
- un solde, non affecté, appelé écart d'acquisition qui peut être positif ou négatif.

Le « Goodwill positif » est amorti sur une durée n'excédant pas vingt ans à partir de la date d'acquisition.

II-6-Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre, à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement, de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé, sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

III- Principes de consolidation

III-1- Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporels sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées. (Logiciel : 33%).

III-2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur ventes d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

III-3- Stocks

Les stocks des produits et des travaux en cours sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leurs valeurs de réalisation nette. L'évaluation du coût de revient des stocks de travaux en cours est calculée sur la base du prix de vente moins la marge pratiquée par les différentes sociétés.

III-4- Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

III-5- Impôt sur les sociétés

Les sociétés du TAWASOL GROUP HOLDING SA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il n'a pas été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Les effets des redressements fiscaux des sociétés du groupe sont comptabilisés directement sur les capitaux propres des filiales sous la rubrique « Effet des modifications comptables ».

III-6- Revenus

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III-7- Présentation de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

NOTES EXPLICATIVES

I- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêts		
	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Statut	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Méthode de consolidation
TGH	100%	100%	Société mère	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TUNISIE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL SERVICES	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
RETEL TELECOM	51%	51%	Filiale	51%	51%	Intégration globale
TAWASOL INVESTMENT SICAR	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JUPITER IMMOBILIERE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
UTS-PALMA	45%	28%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
JNAYNET MONTFLEURY	70%	70%	Filiale	70%	70%	Intégration globale
SUD FORAGE	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
WIN TRAVAUX	100%	100%	Filiale	100%	100%	Intégration globale
HAYATCOM RDC	70%	100%	Filiale	70%	100%	Intégration globale

HAYATCOM ETHIOPIE	80%	80%	Filiale	80%	80%	Intégration globale
RETEL SERVICES FRANCE	60%	60%	Filiale	60%	60%	Intégration globale
JNAYNET MANAR	32%	32%	Entreprise associée	32%	32%	Mise en équivalence

I-1- Changement du périmètre et modification de la structure du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a subi aucune modification durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024 :

I-2- Profilé Aluminium Maghrébin

L'acquisition de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN est structurée sur plusieurs étapes aboutissant in fine à la prise de contrôle total de la société par le groupe TAWASOL GROUP HOLDING contre un désengagement progressif du Groupe AREM. Un protocole d'accord portant sur la cession de 472 173 actions pour un montant de 2 500 000 dinars a été signé entre les actionnaires de la société PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN d'un côté et la société TAWASOL GROUP HOLDING et la famille CHABCHOUB d'un autre côté. Les premières phases du regroupement ont été réalisées en 2015 à savoir, une prise de participation à hauteur de 18,89 % par le biais d'une augmentation du capital réservée et la nomination de Mr Mohamed Amine CHABCHOUB en tant que directeur général de la société.

Courant 2017, les sociétés PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN et UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES ont finalisé leur projet de fusion entamé en 2016 portant ainsi le pourcentage de participation du groupe dans l'ensemble fusionné à 27,91 %. La date d'effet de la fusion a été fixée au 01 janvier 2016. Courant 2023, le pourcentage de participation du groupe dans la société UTS-PALMA a passé à 44,61 %.

Depuis février 2022, M. Mohamed Amine CHABCHOUB, continue à participer d'une manière active, à la gestion de la société UTS-PALMA en tant qu'administrateur.

De ce fait, les comptes de l'ensemble fusionné UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PROFILE ALUMINIUM MAGHREBIN ont été intégrés globalement dans les états financiers consolidés de TAWASOL GROUP HOLDING.

I-3- Filiales exclues du périmètre de consolidation

Le groupe TAWASOL GROUP HOLDING n'a pas intégré dans ses comptes consolidés les états financiers de 7 sociétés qui répondent aux critères de l'intégration pour motif d'indisponibilité de l'information financière. Les participations du groupe dans ces 8 filiales se détaillent comme suit :

Filiale	% de contrôle	Montant de la participation	Provision comptabilisée sur les titres détenus
HAYATCOM ALGERIE	50%	37 840	0
RETEL PROJECT	100%	47 084	0
RETEL WEST AFRICA	50%	36 104	0
TOUTOUTDIS	70%	148 959	144 614
DEUX PAS	50%	106 400	103 297
ONE TECH ALGERIE	70%	43 995	43 995
GREEN TECHNOLOGIES	76%	8	0

II- Actifs

II-1- Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 6.839.956 dinars contre 6.830.801 dinars au 31 décembre 2023.

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Goodwill	6 429 047	6 429 047	0
Logiciels	309 248	306 373	2 875
Autres immobilisations incorporelles	101 660	95 380	6 280
Total	6 839 956	6 830 801	9 155

II-1-1 Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises par le groupe. Il présente au 31 décembre 2024 un solde brut de 6.429.047 dinars et n'a pas subi de variation durant l'exercice.

II-1-2 Amortissement des Immobilisations incorporelles

La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 5.070.632 dinars contre 4.505.324 dinars au 31 décembre 2023.

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Amortissements des Goodwill	4 732 328	4 179 766	552 562
Amortissements des Logiciels	291 508	284 919	6 589
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	46 796	40 639	6 157

Total	5 070 632	4 505 324	565 308
--------------	------------------	------------------	----------------

II-2- Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 59.603.443 dinars contre 57.164.919 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Terrains	8 769 529	8 769 529	0
Constructions	9 555 459	9 224 027	331 432
Installations techniques matériels et outillages	29 857 368	30 735 829	-878 461
Matériels de transport	6 933 286	4 202 915	2 730 371
Agencements et aménagements	1 071 863	903 873	167 990
Matériel de bureau	426 409	420 538	5 871
Matériel informatique	962 243	910 667	51 576
Immobilisations corporelles en cours	2 027 286	1 997 541	29 745
Total	59 603 443	57 164 919	2 438 524

II-2-1- Amortissement des Immobilisations corporelles

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 32.119.384 dinars contre 31.677.397 dinars au 31 décembre 2023.

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Amortissements des Constructions	5 089 447	4 803 940	285 507
Amortissements des Installations techniques matériels et outillages	19 446 196	19 260 207	185 989
Amortissements des Matériels de transport	3 010 941	3 272 694	-261 753
Amortissements des Agencements et aménagements	1 573 004	1 432 161	140 843
Amortissements des Matériels de bureau	410 694	376 272	34 422
Amortissements des Matériels informatiques	859 422	802 443	56 979
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	1 729 680	1 729 680	0
Total	32 119 384	31 677 397	441 987

II-3- Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2024 à 14.974.736 dinars contre 11.238.693 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Dépôts et cautionnements	4 326 079	3 757 411	568 668
Prêts	3 436 714	0	3 436 714
Titres de participation	380 144	649 483	-269 339
Titres de participation déconsolidés	6 831 799	6 831 799	0
Total	14 974 736	11 238 693	3 736 043

II-3-1- Titres de participation

Au 31 décembre 2024, les titres de participation se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024
RETEL WEST AFRICA	36 104
SIAM	3 425
SALGATEL	158 665
BAXEL TUNISIE	172 950
SLF	8 000
GROUPEMENT TAWASOL BTP	1 000
Total	380 144

II-3-2- Titres déconsolidés

Au 31 décembre 2024, les titres déconsolidés se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres HAYATCOM ALGERIE	3 917 896	3 917 896	0
Titres RETEL PROJECT	3 021 172	3 021 172	0
Titres GREEN TECHNOLOGIES	-107 269	-107 269	0
Total	6 831 799	6 831 799	0

II-3-3- Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Titres de participation JNAYNET MANAR	2 300 000	2 300 000	0
Réserves consolidées	-883 344	-872 126	-11 218
Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence	-73 851	-79 171	5 320

Total	1 342 806	1 348 703	-5 897
--------------	-----------	-----------	--------

II-4- Autres actifs non courants

La valeur nette des autres actifs non courants s'élève au 31 décembre 2024 à 3.619.392 dinars contre 3.057.812 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Frais préliminaires nets	3 025 357	3 057 812	-32 455
Charges à répartir	594 035	0	594 035
Total	3 619 392	3 057 812	561 580

II-5- Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2024 à 39.147.499 dinars contre 40.774.895 dinars au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Stock de travaux en cours	30 616 113	29 361 389	1 254 724
Stocks de matières et fournitures	3 880 800	2 290 583	1 590 217
Stock de marchandises	854 779	856 204	-1 425
Stocks de matières premières	1 191 937	4 352 469	-3 160 532
Stocks de produits finis	2 603 870	3 914 251	-1 310 381
Total	39 147 499	40 774 895	-1 627 396

II-6- Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés bruts s'élèvent au 31 décembre 2024 à 57.008.342 dinars contre 50.015.843 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Clients ordinaires	30 831 929	29 158 596	1 673 333
Clients, factures à établir	18 279 493	13 893 953	4 385 540
Clients, effets à recevoir	2 175 556	1 095 449	1 080 107
Clients, Retenues de garantie	5 721 364	5 867 845	-146 481
Total	57 008 342	50 015 843	6 992 499

II-7- Autres actifs courants

Au 31 décembre 2024, les autres actifs courants présentent un solde débiteur brut s'élevant à 44.573.836 dinars contre un solde débiteur brut de 48.837.794 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Avances aux fournisseurs	7 719 184	8 973 399	-1 254 215
Reports d'impôts	10 132 800	9 992 839	139 961
Débiteurs divers	11 959 824	16 242 520	-4 282 696
Charges constatées d'avance	1 629 982	1 303 876	326 106
Produits à recevoir	12 828 664	12 012 761	815 903
Personnel-Avances et accomptes	101 259	108 880	-7 621
Compte d'attente	202 123	203 520	-1 397
Total	44 573 836	48 837 794	-4 263 958

II-8- Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2024 un montant de 10.887.000 dinars contre un solde de 20.502.416 dinars au 31 décembre 2023. Ce poste se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Placements courants	1 977 150	5 791 373	-3 814 223
Banques	7 915 806	14 025 317	-6 109 511
Caisse	821 232	481 687	339 545
Valeurs à l'encaissement	172 812	204 039	-31 227
Total	10 887 000	20 502 416	-9 615 416

III- Capitaux propres, intérêts minoritaires et passifs

III-1- Capitaux propres du groupe

Les capitaux propres groupe et hors groupe se présentent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Capital social	108 000 000	108 000 000	0
Réserves consolidées	-89 335 352	-88 272 763	-1 062 589
Résultat de l'exercice (*)	1 148 591	-866 039	2 014 630
Total	19 813 239	18 861 198	952 041

(*) Le détail du résultat de l'exercice par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

III-2- Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 888.688 dinars au 31 décembre 2024 contre un solde de 794.236 dinars au 31 décembre 2023. Ils s'analysent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Part des minoritaires dans les réserves	871 726	1 081 185	-209 459
Part des minoritaires dans le résultat	16 963	-286 949	303 912
Total	888 688	794 236	94 452

III-3- Emprunts

Au 31 décembre 2024, l'encours des emprunts dus par le groupe se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Leasing	156 104	565 374	-409 270
Emprunts	20 138 251	25 977 840	-5 839 589
Total	20 294 355	26 543 214	-6 248 859

III-4- Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 18.605.132 dinars au 31 décembre 2024 contre un solde de 19.454.893 dinars au 31 décembre 2023. Il s'analyse comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Fournisseurs ordinaires	12 186 619	12 851 961	-665 342
Fournisseurs, effets à payer	2 591 890	3 742 522	-1 150 632
Fournisseurs factures non encore parvenues	480 610	963 816	-483 206
Fournisseurs étrangers	1 717 329	24 066	1 693 263
Fournisseurs d'immobilisation	1 628 684	1 872 528	-243 844
Total	18 605 132	19 454 893	-849 761

III-5- Autres passifs courants

Au 31 décembre 2024, les autres passifs courants présentent un solde créditeur s'élevant à 48.284.757 dinars contre un solde créditeur de 48.988.212 au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Avances reçues des clients	30 310 917	32 134 450	-1 823 533
Impôts et taxes à payer	7 173 060	7 097 990	75 070
Charges à payer	6 438 117	2 947 270	3 490 847
Créditeurs divers	991 958	3 720 984	-2 729 026
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	986 096	987 296	-1 200
CNSS	1 425 762	1 045 968	379 794
Provision pour congés payés	234 883	245 204	-10 321
Personnel, rémunération due	679 821	765 321	-85 500
Produits comptabilisés d'avance	38 642	43 729	-5 087
Compte d'attente	5 500	0	5 500
Total	48 284 757	48 988 212	-703 455

III-6- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde créditeur de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élève au 31 décembre 2024 à 71.857.402 dinars contre un solde créditeur de 68.485.878 dinars au 31 décembre 2023. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Emprunts courants	3 761 557	6 107 879	-2 346 322
Concours bancaires	26 395 699	24 768 564	1 627 135
Echéances à moins d'un an sur emprunts	37 948 953	35 506 872	2 442 081
Intérêts courus	3 751 194	2 102 563	1 648 631
Total	71 857 402	68 485 878	3 371 524

IV- Etat de résultat

IV-1- Revenus

Le solde de la rubrique « Revenus » s'élève au 31 décembre 2024 à 72.156.298 dinars contre un solde de 72.213.515 dinars au 31 décembre 2023. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Ventes et prestations de services (*)	74 951 407	74 176 266	775 141
Autres revenus	237 979	1 135 419	-897 440
RRR accordés sur ventes	-3 033 088	-3 098 170	65 082
Total	72 156 298	72 213 515	-57 217

(*) Le détail du chiffre d'affaires par société figure dans la note « VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe »

IV-2- Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 décembre 2024, les achats consommés s'élèvent à 41.904.321 dinars contre 43.101.167 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Achats de matières premières	21 083 070	21 989 450	-906 380
Achats de prestations de services	8 608 044	5 968 246	2 639 798
Achats non stockés de matériaux	8 113 500	4 093 862	4 019 638
Variation de stock des approvisionnements	1 570 314	9 686 959	-8 116 645
Achats de travaux de sous-traitance	0	158 413	-158 413
Frais accessoires sur achats	2 551 509	1 376 768	1 174 741
Transfert de charges des achats	-22 116	-172 531	150 415
Total	41 904 321	43 101 167	-1 196 846

IV-3- Charges du personnel

Au 31 décembre 2024, les charges de personnel s'élèvent à 8.366.528 dinars contre 8.224.391 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Salaires et appointements	6 666 264	6 709 888	-43 624
Charges patronales	1 128 279	1 038 120	90 159
Autres Charges du personnel	867 329	744 584	122 745
Transfert de charges	-295 344	-268 201	-27 143
Total	8 366 528	8 224 391	142 137

IV-4- Autres charges d'exploitation

Au 31 décembre 2024, les autres charges d'exploitation s'élèvent à 10.432.996 dinars contre 14.609.222 dinars au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Assurances	297 647	382 117	-84 470
Sous-traitance générale	1 716 588	3 133 192	-1 416 604
Entretien et réparation	863 507	817 967	45 540
Voyages et déplacements	911 836	2 307 175	-1 395 339
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 476 047	2 252 825	-776 778
Transport	585 988	567 450	18 538
Services bancaires et assimilés	1 430 663	1 561 703	-131 040
Frais postaux et de télécommunication	204 222	102 728	101 494
Charges locatives	1 303 167	975 777	327 390
Publicité, publications et relations publiques	4 636	52 042	-47 406
Personnel extérieur à l'entreprise	0	2 490	-2 490
Divers services extérieurs	553 642	333 241	220 401
Impôts taxes et versements assimilés	1 131 696	2 363 325	-1 231 629
Transferts de charges d'exploitation	-46 643	-242 810	196 167
TOTAL	10 432 996	14 609 222	-4 176 226

IV-5- Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élèvent au 31 décembre 2024 à 9.210.055 dinars contre un solde de 10.717.327 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Charges financières, intérêts et agios bancaires	9 230 600	10 591 516	-1 360 916
Pertes de change	18 463	590 998	-572 535

Gains de change et autres produits financiers	-39 008	-465 187	426 179
Total	9 210 055	10 717 327	-1 507 272

IV-6- Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élèvent au 31 décembre 2024 à 3.942.983 dinars contre un solde de 1.032.654 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Produits des placements	311 246	493 470	-182 224
Autres produits des placements	3 631 737	539 184	3 092 553
Total Produits des placements	3 942 983	1 032 654	2 910 329

IV-7- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1.369.232 dinars contre un solde de 5.246.431 dinars au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023	Variation
Plus-value sur cession d'immobilisations	956 780	1 730 807	-774 027
Divers gains ordinaires	412 452	3 515 624	-3 103 172
Total	1 369 232	5 246 431	-3 877 199

V- Etat de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de -6.368.711 dinars au 31 décembre 2023 à -19.259.893 dinars au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une variation négative de 12 891 182 dinars affectée aux activités d'exploitation pour un montant 859.322 dinars, aux activités d'investissement pour -7.597.404 dinars et aux activités de financement pour -6.153.100 dinars.

L'exploitation a généré un flux positif de 859.322 dinars provenant essentiellement de l'augmentation du BFR de 4.597.389 dinars et du résultat avant amortissement pour un montant de 5.382.861 dinars.

L'augmentation du BFR est expliquée par l'augmentation des créances pour 6.992.499 dinars compensées par la diminution des stocks pour un montant de 1.627.396 dinars, la diminution des autres actifs courants de 2.320.929 dinars et la baisse des dettes d'exploitation de 1.553.216 dinars.

Les flux d'investissement représentent un décaissement de 7.597.404 dinars provenant essentiellement de flux relatifs aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 1.098.782 dinars compensés par des décaissements provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant de 4.398.565 dinars et d'immobilisation financières pour un montant de 3.736.042 dinars.

Les flux provenant des activités de financement s'élèvent à 6.153.100 dinars provenant des flux nets d'encaissement et de décaissement de crédits.

V-1- Réconciliation des soldes de trésorerie

Les soldes de la trésorerie au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités à l'actif	10 887 000
Concours bancaires au passif	-71 857 402
Emprunts courants	41 710 509
Trésorerie de clôture à l'état de flux de trésorerie	-19 259 893
Ecart	0

VI- Résultat et chiffre d'affaires du groupe

Au 31 décembre 2024, le résultat ainsi que le chiffre d'affaires du groupe se détaille par société comme suit :

Société	Résultat - Part du groupe 2024	Résultat - Part du groupe 2023	Chiffre d'affaires 2024	Chiffre d'affaires 2023
TGH	705 585	-692 905	103 887	300 260
HAYATCOM TUNISIE	-235 836	-671 675	5 775 460	6 705 125
HAYATCOM RDC	200 914	205 392	8 805 900	7 835 346
RETEL	-961 268	-1 236 748	16 632 937	15 323 683
HAYATCOM ETHIPOIE	43 064	11 167	479 892	541 700
RETEL SERVICES France	-12 077	-5 044	0	0
RETEL SERVICES	274 737	-286 736	52 272	739 840
RETEL TELECOM (Ex MARAIS TUNISIE)	35 017	1 980	0	0
TIS	108 379	105 828	0	0
WIN TRAVAUX	-275 262	-291 144	0	0
JUPITER	-86 050	-860 939	50 420	1 623 894
JNAYNET MONTFLEURY	-241 658	-653 909	524 518	627 779
UTS-PALMA	1 593 046	3 508 693	39 731 013	38 515 889
Total	1 148 591	-866 039	72 156 298	72 213 515

RAPPORT GENERAL

Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers consolidés
Exercice clos au 31 Décembre 2024

Tunis, le 03/12/2025

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **TAWASOL GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2024, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan consolidé de **183.379.424** dinars et un résultat consolidé – part du groupe bénéficiaire de **1.148.591** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserves* » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

2.1. L'exécution des travaux des commissaires aux comptes des sociétés RETEL, HAYATCOM TUNISIE et RETEL SERVICES a été limitée par l'absence d'un inventaire physique des immobilisations corporelles à la date de clôture de l'exercice 2024. La valeur comptable nette de ces immobilisations s'élève à la même date à 14 116 593 dinars.

2.2. Les participations indirectes de la société TGH dans les sociétés établies en Algérie, comptabilisées au niveau des états financiers consolidés pour un montant net de 6 939 068 dinars, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 et restent inscrites parmi les titres de participation déconsolidés, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au cours de l'exercice 2024. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations sur les états financiers de ces filiales. Par voie de conséquence, nous ne pouvons pas exprimer une opinion sur la réalité de cet actif.

2.3. L'examen des comptes clients a permis de relever l'existence des créances douteuses pour un montant de 6 741 812 dinars au 31 décembre 2024. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de ces créances. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.4. L'examen des comptes débiteurs divers a permis de relever l'existence d'une créance détenue envers la société CLASS-ALU pour un montant de 340 950 dinars au 31 décembre 2024. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de cette créance. De ce fait, le résultat de

l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.5. La société UTS PLAMA SA a acquis courant 2015, une immobilisation corporelle pour un montant de 998.132 DT, ayant pour caractéristique l'anodisation de l'aluminium. Jusqu'au 31 décembre 2024, cette immobilisation n'a pas été mise en service et aucune provision pour dépréciation des immobilisations n'a été constatée pour se couvrir contre ce risque. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.6. La société UTS PALMA SA a conclu un protocole d'accord avec la société TAWASOL GROUP HOLDING et la société ESSEYAHSA SA, qui a pour objet le règlement par la société ESSEYAHSA SA de la dette que la société TAWASOL GROUP HOLDING détient envers la société UTS PALMA SA pour un montant de 4.374.000 DT. Les produits de placement à recevoir par la société UTS PALMA SA s'élèvent au 31 décembre 2024 à 310 005 DT. Le Conseil d'Administration du 26 juillet 2024 a donné son accord sur les conditions et modalités de règlement, notamment sur un échéancier de remboursement sur 84 mois. Aucun encaissement n'a été effectué par la société ESSEYAHSA SA jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport. Aucune provision n'a été constatée par la société UTS PALMA SA pour se couvrir du risque de non-recouvrement de cette créance. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve majoré d'égal montant.

2.7. Pour l'établissement des états financiers consolidés, la direction de la société TGH a pris en considération un pourcentage d'intérêt du groupe TGH dans la société UTS-PALMA à hauteur de 100 % au lieu de 44,61%. Cette situation a eu pour effet de majorer le « Résultat consolidé - Part du groupe » d'un montant de 882.366 dinars et les « Réserves consolidées - Part du groupe » d'un montant de 1.522.915 dinars.

2.8. Des arrêts de travaux de GAZ réalisés par la société RETEL (directement ou indirectement) pour le compte de la STEG ont donné lieu à des demandes d'indemnisation présentées par RETEL et HAYATCOM ALGERIE respectivement le 16 mars 2021 et le 15 mars 2018. Les préjudices subis ont été estimés à 7.689.195 dinars et ont été comptabilisés en tant que produit de l'exercice 2020 pour un montant 4.000.000 DT et produit de l'exercice 2023 pour un montant 1.900.000 DT.

L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait les capitaux propres de la société au 31 décembre 2024 se trouvent majorés pour 5.900.000 dinars.

2.9. Au 31 décembre 2024, le report d'impôt sur les sociétés comptabilisé par la société RETEL est supérieur à celui déclaré pour un montant 1.993.514 dinars. Ce montant n'a pas été couvert par une provision et les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés d'égal montant.

2.10. Au 31 décembre 2024, le compte fournisseur « Société GHRAIRI » ouvert dans livres comptables de la société RETEL présente un solde débiteur de 463.839,484 dinars. Ce solde, présentant un risque de non recouvrement, n'a pas été couvert par une provision.

2.11. Une estimation d'indemnisation au titre du contrat G5-2019 conclu avec la STEG a été comptabilisée par la société RETEL, au cours de l'exercice 2023, en tant que produit pour un montant de 2.000.000 dinars. L'indemnisation n'ayant pas encore été acceptée par la STEG, ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait les capitaux propres de la société au 31 décembre 2024 se trouvent majorés d'égal montant.

2.12. Les demandes de révision exceptionnelle du prix des contrats G5-2019 et G34 envoyés par la société RETEL à la STEG ne sont pas encore acceptés. De ce fait, les estimations de révision du prix desdits contrats, figurant parmi les factures à établir de la société pour un montant total de 4.263.937 dinars, nécessitent d'être provisionnés.

2.13. Une estimation des ristournes à recevoir de la Banque Nationale Agricole (BNA) au titre des échelles d'intérêts et des commissions bancaires a été comptabilisée par la société RETEL, au cours de l'exercice 2024, en tant que produit pour un montant de 834.901 dinars. Toutefois, à la date du présent rapport, aucune confirmation bancaire ni notification officielle ne permet d'attester avec certitude le montant effectivement récupérable de ces ristournes. Ce montant ne peut donc être constaté en tant que produit. De ce fait le résultat de l'exercice 2024 se trouve majoré d'égal montant.

2.14. Des travaux relatifs au contrat 288 conclu avec la STEG, comptabilisés par la société RETEL depuis l'exercice 2019 en tant que factures à établir pour un montant total de 862.853 dinars, demeurent non facturés au 31 décembre 2024. Cette situation nécessite soit leur apurement, soit la constitution d'une provision d'égal montant.

2.15- La valeur du stock des travaux en cours au nom de la société JUPITER s'élève au 31/12/2024 à 451.836 dinars. Ce stock non mouvementé, depuis l'exercice 2022, nécessite d'être apuré ou provisionné.

2.16. Au 31 décembre 2024, la société RETEL n'a pas comptabilisé la dotation aux résorptions des frais préliminaires relatifs à sa succursale au BENIN pour un montant de 1.083.710 dinars. De ce fait le résultat de l'exercice 2024 se trouve majoré d'égal montant.

2.17. L'exécution des travaux du commissaire aux comptes de la société RETEL a été limitée par son absence à l'inventaire physique de caisse des succursales de RETEL au BENIN et au TOGO. Le solde de ces caisses s'élève, au 31 décembre 2024, à 483.645 dinars (soit l'équivalent de 95 695 555 FCFA).

2.18. Des avances sur acquisition d'immobilisation relatives à la succursale de RETEL au BENIN, totalisant la somme de 1.239.461 dinars, ne sont pas appuyées par de pièces justificatives probantes. Ces avances se détaillent par année comme suit :

Année	Montant
2023	330 752,000
2024	908 709,200
Total	1 239 461,200

2.19. Le stock de matière première (Drains géotextiles TYPE C*1000) relatif à la succursale de la société RETEL au BENIN est majoré pour un montant de 633 904 dinars (soit l'équivalent à 125 426 203 FCFA).

2.20. Aucune provision n'a été constatée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par la société « RETEL SERVICES » sur la société « RETEL BETON NORD OUEST » ayant, au 31 décembre 2024, une valeur comptable de 641.361 dinars. De ce fait les autres actifs courants figurant dans les états financiers consolidés se trouvent majorés pour 641.361 dinars.

2.21. Le poste « Stocks » chez la société « RETEL SERVICES » comprend des articles acquis depuis plusieurs exercices et dont la rotation est très faible. A la date de clôture, aucune provision pour dépréciation de ces articles n'a été constatée par la direction. En l'absence d'éléments probants suffisants permettant d'évaluer la valeur de

réalisation nette de ces articles, nous ne sommes pas en mesure de nous assurer de la recouvrabilité du montant total des stocks figurant à l'actif du bilan arrêté au 31 décembre 2024 et totalisant 339.644 dinars.

2.22. Durant l'exercice 2024 la société « RETEL SERVICES » a procédé à l'apurement de comptes dégageant un produit de 215.422 dinars. Ces apurements de soldes n'ont pas fait l'objet d'une décision de l'assemblée générale.

2.23. La société « JNAYNET MONTFLEURY SARL » a continué d'incorporer les charges financières relatives aux emprunts bancaires et les frais d'enregistrement au coût des stocks des différents lots de terrain et construction malgré l'achèvement des travaux ou leur suspension. Ces charges financières s'élèvent pour l'exercice 2024 à 1.687.547 dinars. Combiné à l'effet de la comptabilisation des charges financières relatives à aux exercices antérieurs en stock, cette situation a eu pour impact de majorer le résultat de 524.936 dinars, de majorer les stocks de 3.082.911 dinars et de majorer les capitaux propres avant résultat de 2.547.976 dinars.

2.24. Aucune provision n'a été constatée par la société HAYATCOM TUNISIE pour se couvrir du risque de non recouvrement du solde du compte « Débiteurs Créditeurs Divers » s'élevant au 31 décembre 2024 à 412.662 dinars.

2.25. L'examen de la valorisation du stock de la société HAYATCOM TUNISIE au 31/12/2024 a permis de constater un stock non mouvementé pour 256.340 dinars et provisionné à concurrence de 100.000 dinars, le reste de la valeur de ce stock n'a pas fait l'objet d'un complément de provision pour un montant de 156.340 dinars.

2.26. La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 31 décembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 803 643 Dinars se détaillant comme suit :

- Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
- Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
- Un produit à recevoir pour 120 000 Dinars.
- Un solde du compte « Débiteur Créditeur RBNO » pour 1 096 848 Dinars.

2.27. La banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l'encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La cour d'appel ainsi que la cour de cassation ont confirmé le jugement de première instance et le paiement par la société TGH des loyers échus pour un montant de 3.271.778 dinars. Les pertes subies par la société TGH suite à ces jugements, s'élevant à 2.480.360 dinars, n'ont pas fait l'objet de provision.

2.28. Aucune provision n'a été constatée par la société « TAWASOL INVESTMENTS SICAR » pour se couvrir du risque de non recouvrement du solde du compte d'actifs « Fonds gérés TUNISIAN TRUKS COMP », s'élevant au 31 décembre 2024, à 100.000 dinars

2.29. L'examen du compte produit à recevoir chez la société « TAWASOL INVESTMENTS SICAR » a permis de constater qu'elle n'a pas facturé les intérêts datés de l'exercice 2024 et des exercices antérieurs. Le montant comptabilisé s'élève au 31/12/2024 à 245.907 dinars.

2.30. Les comptes de la société « JNAYNET MANAR », ayant fait l'objet de mise en équivalence, n'ont pas été arrêtés par la gérance et n'ont été pas audités.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Périmètre de consolidation et sortie du périmètre

Comme indiqué dans les notes relatives aux méthodes comptables II-1 et II-6 ainsi que dans la note explicative I, les états financiers consolidés du groupe TAWASOL GROUP HOLDING SA regroupent les états financiers de 14 sociétés intégrés globalement et les comptes d'une seule société mise en équivalence.

Nous avons considéré que la délimitation du périmètre de consolidation constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle - ci est sensible aux hypothèses et aux interprétations des dispositions normatives et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes de délimitation du périmètre de consolidation,
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour la circonscription du périmètre,
- ✓ Conduire notre propre analyse en ce qui concerne les sorties et les exclusions du périmètre
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes sur les méthodes comptables II-1 et II-6 et de la note explicative I aux dispositions normatives.

b. Evaluation des créances clients au 31 décembre 2024

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant brut de 57 008 342 dinars et provisionnées à hauteur de 11 315 003 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du recouvrement de ces créances, le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2024 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère « TGH SA » qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 03/12/2025

Union des experts comptables

Moez Ben Ali

Hedi Mallekh

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA

Siège Social : Résidence du Lac, Rue Lac Tanganyka, Immeuble H 3^{ème} Etage, les berges du Lac

La société TAWASOL GROUP HOLDING, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Hedi MALLEKH (Union des Experts Comptables) et M Moez BEN ALI.

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 30.06.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	30-juin-24	30-juin-23	31-déc-23
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1	6 266	6 266	6 266
Amortissement des immobilisations incorporelles	1-1	-6 266	-6 266	-6 266
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		0	0	0
Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles	2	5 045 963	5 466 894	5 466 894
Amortissement des immobilisations corporelles	2-1	-1 360 333	-1 704 238	-1 779 896
Provisions		-6 000	-6 000	-6 000
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		3 679 630	3 756 656	3 680 998
Immobilisations financières				
Immobilisations financières	3	122 508 822	112 222 334	113 783 532
<i>Immobilisations financières nettes</i>		122 508 822	112 222 334	113 783 532
<i>Total des actifs immobilisés</i>		126 188 452	115 978 990	117 464 530
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		126 188 452	115 978 990	117 464 530
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés	4	1 651 047	1 553 885	1 624 912
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		1 651 047	1 553 885	1 624 912
Autres actifs courants		10 393 828	15 220 454	15 744 291
Provision		-71 500	-71 500	-71 500
<i>Autres actifs courants nets</i>	5	10 322 328	15 148 954	15 672 791
Placements et autres actifs financiers	6	850 000	6 750 000	6 750 000
<i>Placements nets</i>		850 000	6 750 000	6 750 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	81 903	175 185	84 127
<i>Liquidités nettes</i>		81 903	175 185	84 127
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		12 905 278	23 628 024	24 131 829
TOTAL DES ACTIFS		139 093 730	139 607 013	141 596 359

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 30.06.2024 (*exprimé en dinars Tunisiens*)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	30-juin-24	30-juin-23	31-déc-23
CAPITAUX PROPRES	8			
Capital social		108 000 000	108 000 000	108 000 000
Réserves légales		1 707 802	1 409 009	1 566 909
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		2 281 955	2 975 761	3 000 106
Résultats Déficitaire		0	0	-182 246
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	113 789 341	114 184 354	114 184 354	
Résultat de l'exercice		1 403 441	-344 146	-395 013
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	115 192 782	113 840 209	113 789 341	
PASSIFS				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts		7 232 841	7 571 641	7 232 841
Total des passifs non courants	9	7 232 841	7 571 641	7 232 841
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs & comptes rattachés	10	3 667 250	3 320 010	3 680 621
Autres passifs courants	11	6 190 217	4 724 352	6 434 008
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	6 810 639	10 150 802	10 459 547
Total des passifs courants		16 668 107	18 195 164	20 574 177
TOTAL DES PASSIFS		23 900 948	25 766 805	27 807 018
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		139 093 730	139 607 013	141 596 359

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 30.06.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	NOTES	30-juin-24	30-juin-23	31-déc-23
PRODUITS D'EXPLOITATION				
+ Revenus		0	0	300 260
+ Autres produits d'exploitation		30 000	135 922	167 992
Total des produits d'exploitation	13	30 000	135 922	468 252
CHARGES D'EXPLOITATION				
+ Achats d'approvisionnement consommés	14	-516	-8 939	-9 161
+ Charges de personnel	15	-54 328	-66 814	-121 143
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	16	-1 368	-75 806	-151 464
+ Autres charges d'exploitation	17	-164 295	-99 600	-195 087
Total des charges d'exploitation		-220 508	-251 160	-476 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		-190 508	-115 238	-8 602
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES				
- Charges financières nettes	18	-653 502	-712 187	-1 410 323
+ Produits des placements	19	1 857 433	458 759	1 079 185
+ Autres gains ordinaires	20	391 307	25 500	25 500
- Autres pertes ordinaires		-1 040	-656	-79 772
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 403 691	-343 822	-394 013
Impôt sur le bénéfice		-250	-323	-1 000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 403 441	-344 146	-395 013
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 403 441	-344 146	-395 013

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30.06.2024 (exprimé en dinars Tunisiens)

<i>Désignation</i>	<i>NOTES</i>	<i>30-juin-24</i>	<i>30-juin-23</i>	<i>31-déc-23</i>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
+ Résultat net		1 403 441	-344 146	-395 013
Ajustements pour :				
Dotations aux amortissements et provisions	21-1-1	1 368	75 806	151 464
Variation des créances clients	21-1-2	-26 135	576 223	505 196
Variation des autres actifs	21-1-2	7 544 463	-1 024 668	-1 548 505
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	21-1-3	-13 371	326 173	686 785
Variation des autres passifs	21-1-3	-243 791	532 713	2 392 354
Plus-value sue cession d'immobilisations		-1 924 660	-25 500	-25 500
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 741 314	116 602	1 766 780
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-8 994 630	0	-1 561 198
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	198 000	198 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-8 994 630	198 000	-1 363 198
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
- Remboursement d'emprunts		-3 450 000	-324 107	-784 143
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	21-2	-3 450 000	-324 107	-784 143
VARIATION DE TRESORERIE		-5 703 316	-9 505	-380 560
Trésorerie au début de l'exercice		6 529 208	6 909 768	6 909 768
Trésorerie à la clôture de l'exercice	22	825 892	6 900 263	6 529 208

METHODES COMPTABLES

I- Présentation de la société

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

II- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les comptes de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)**, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 :

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ;
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ;
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs) ...

Ce système est organisé autour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ;
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

La société tient les livres légaux énoncés par le code de commerce dans ses articles 7 à 13 et en particulier le livre d'inventaire et le livre journal.

Les états financiers arrêtés au 30.06.2024 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation

- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de réalisation de revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de la permanence des méthodes
- Convention de prudence.
- Convention de l'importance relative.

Nous n'avons pas relevé lors de nos travaux de contrôle des changements de méthode comptable ayant des incidences significatives sur les états financiers de la société.

III- Principes comptables pertinents

1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Agencements et Aménagements	15%
- Constructions	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	33%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 500 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008.

3- Immobilisations financières

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements.

4- Liquidités et équivalents de liquidités

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

5- Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte « produits constatés d'avance ».

6- Modèles de présentation des états financiers

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Notes sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 6 266 dinars au 30.06.2024 contre le même solde au 30.06.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Logiciel	6 266	6 266	6 266
Total	6 266	6 266	6 266

1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 266 dinars. Il s'agit du même solde au 30.06.2023 :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Logiciel	-6 266	6 266	-6 266
Total	-6 266	6 266	-6 266

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 5 045 963 dinars au 30.06.2024 contre un solde brut débiteur de 5 466 894 dinars au 30.06.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Terrains	1 961 759	1 961 759	1 961 759
Constructions	2 940 240	2 940 240	2 940 240
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133	79 133	79 133
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194	30 194	30 194
Matériel informatique	28 636	28 636	28 636
Matériel de transport	0	420 931	420 931

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Avance sur acquisition d'immob.	6 000	6 000	6 000
Total	5 045 963	5 466 894	5 466 894

2-1- Amortissement des immobilisations corporelles

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 360 333 dinars contre un solde créditeur de 1 704 238 dinars au 30.06.2023 :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Constructions	-1 224 469	-1 150 359	-1 224 469
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-79 041	-78 351	-78 734
Matériel & Mobilier de Bureau	-28 526	-27 448	-27 990
Matériel informatique	-28 298	-27 149	-27 772
Matériel de transport	0	-420 931	-420 931
Total	-1 360 333	-1 704 238	-1 779 896

3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 122 508 822 dinars au 30.06.2024 contre 112 222 334 au 30.06.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Titres de participation	122 506 822	112 220 334	113 781 532
Cautionnement versé	2 000	2 000	2 000
Total	122 508 822	112 222 334	113 783 532

3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 122 506 822 dinars au 30.06.2024. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 30 juin 2024	Pourcentage de détention
RETEL	77 186 134	86 180 764	99,99%
HAYATCOM TUNISIE	22 857 812	22 857 812	100,00%
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	499 100	5,20%

Désignation	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 30 juin 2024	Pourcentage de détention
UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA	2 749 198	2 749 198	25,21%
JUPITER IMMOBILIERE	3 169 000	3 169 000	99,68%
GREEN TECHNOLOGIES	8	8	76,00%
L'AFFICHETTE	269 340	0	0%
JNAYNET MONTFLEURY	4 700 000	4 700 000	69,62%
JNAYNET EL MANAR	2 300 000	2 300 000	31,78%
SUD FORAGE	49 940	49 940	2,56%
WIN TRAVAUX	1 000	1 000	0,10%
Total	113 781 532	122 506 822	

4- Clients et comptes rattachés

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 1 651 047 dinars, contre un solde de 1 553 885 dinars au 30.06.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
HT SERVICES	2	2	2
RETEL PREFAB	54 641	54 641	54 641
JUPITER IMMOBILIERE	29 069	29 069	29 069
UTS PALMA	100 740	49 052	30 052
HAYATCOM TUNISIE	50 141	50 141	50 141
RETEL	489 205	489 205	489 205
TIS	243 424	243 424	243 424
XPRESS CELL	1 181	1 181	1 181
L'AFFICHETTE	23 385	23 385	23 385
JNAYNET MONTFLEURY	13 483	13 483	13 483
JNAYNET EL MANAR	15 815	-74 212	15 815
STE DE PRO IMMO JNAYNA	392 614	392 614	392 614
RETEL SERVICES	101 756	146 309	146 309
GHZELLA INDUSTRIE	35 703	35 703	35 703
RBNO	86 795	86 795	86 795
R-INDUSTRIE	13 094	13 094	13 094

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Total	1 651 047	1 553 885	1 624 912

5- Autres actifs courants nets

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde net débiteur de 10 322 328 dinars, contre un solde de 15 148 954 dinars au 30.06.2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Etat, impôts et taxes	1 315 169	1 223 366	1 292 196
Débiteur divers / JNAYNET MONTFLEURY	19 946	6 456	19 946
Débiteur, créiteur GHZALA INDUSTRIE	96 272	96 272	96 272
Débiteur, créiteur RETEL	1 107 593	995 393	880 538
Fournisseurs, avances et acomptes versés	5 000	5 000	5 000
Débiteur divers / RETEL BETON NORD OUEST	1 096 848	1 096 848	1 096 848
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	388	388
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	71 500	71 500	71 500
Débiteur divers / XPRESS CELL	297 900	297 900	297 900
Débiteur divers / Trade In	110 156	110 156	110 156
Débiteurs sté Sud Forage	2 460	2 460	2 460
Débiteurs sté SLF	10 000	10 000	10 000
Débiteur sté TIS SICAR	93 447	92 847	93 447
Débiteur sté Jnaynet El Manar	22 098	10 000	22 098
Débiteur divers / ESSEYAHIA	3 756 282	0	6 090 282
Débiteur divers / AFFICHETTE	39 149	0	0
Débiteurs Divers	257 232	324 241	324 241
Produit à recevoir	0	2 135 334	2 165 594
Produit à recevoir/débiteurs divers	1 976 151	4 250 566	3 053 008
Charges constatées d'avance	0	31 286	380
Comptes d'attente	116 237	110 140	112 036
Créances sur cession des immobilisations financières	0	4 350 300	0
Total brut	10 393 828	15 220 454	15 744 291
-Provision pour dépréciation des comptes débiteurs	-71 500	-71 500	-71 500

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Total Net	10 322 328	15 148 954	15 672 791

6- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente un solde débiteur de 850 000 dinars au 30.06.2024 contre un solde de 6 750 000 dinars au 30.06.2023. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Placement Billets de trésorerie	850 000	6 750 000	6 750 000
Total	850 000	6 750 000	6 750 000

6.1- Placements en billet de trésorerie

Le solde de placement en billets de trésorerie au 30-06-2024 se détaille comme suit

Désignation	Relation	Solde au 30 juin 2024
RBNO	Partie liée	500 000
TRADE IN	Partie liée	350 000
Total		850 000

7- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 81 903 dinars au 30.06.2024 contre un solde de 175 185 dinars au 30.06.2023. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Chèques et Effets à l'encaissement	24 139	171 106	81 079
Banques	56 940	3 858	2 301
Caisse	824	221	747
Total	81 903	175 185	84 127

8- Capitaux propres

Au 30 juin 2024, les capitaux propres après résultat de la période présentent un solde créditeur de 115 192 782 dinars. La variation du premier semestre de l'exercice 2024 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réerves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.2023	108 000 000	1 566 909	1 799 584	3 000 106	-577 259	113 789 341
Affectation du résultat 2022 (AGO 28/03/2024)		140 893		-323 139	182 246	0
Résultat du premier semestre 2024					1 403 441	1 403 441
Solde au 30.06.2024	108 000 000	1 707 802	1 799 584	2 676 967	1 008 428	115 192 782

8-1- Résultat par action

Au 30.06.2024, le résultat par action du premier semestre 2024 se présente comme suit :

Désignation	Premier Semestre 2024	Premier Semestre 2023	Exercice 2023
Résultat net de l'exercice	1 403 441	-344 146	-395 013
Nombre d'actions	108 000 000	108 000 000	108 000 000
Résultat par action	0,013	-0,003	-0,004

9- Emprunts

Au 30.06.2024, les emprunts présentent un solde créditeur de 7 232 841 dinars contre un solde créditeur de 7 571 641 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Emprunt bancaire BNA	6 938 802	6 938 802	6 938 802
Emprunt leasing ZITOUNA	294 039	632 839	294 039
Total	7 232 841	7 571 641	7 232 841

Le détail des emprunts se présente comme suit :

Désignation	Date de souscription	Solde au 31 décembre 2023	Reclassements 1 ^{er} semestre 2024	Solde au 30 juin 2024
BNA	16/12/2015	6 938 802	0	6 938 802
ZITOUNA	30/06/2015	294 039	0	294 039

Total	7 232 841	0	7 232 841
--------------	------------------	----------	------------------

10- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30.06.2024, les dettes fournisseurs et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 3 667 250 dinars contre un solde créiteur de 3 320 010 dinars au 30.06.2023.

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Fournisseurs d'exploitation	3 648 515	3 196 796	3 594 877
Débiteurs divers, effets à payer	18 735	123 214	85 744
Total	3 667 250	3 320 010	3 680 621

11- Autres passifs courants

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 6 190 217 dinars, contre un solde créiteur de 4 724 352 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Personnel, rémunérations dues	32 310	5 407	5 407
Etat, impôts et taxes à payer	21 333	8 374	7 191
CCA Mohamed CHABCHOUB	20 657	20 657	20 657
CCA Mohamed Amine CHABCHOUB	5 172	5 172	5 172
Charges à payer	3 384 680	2 976 305	3 681 487
Dettes sur congés payés	6 910	6 910	6 910
Autres créiteurs divers	1 292 131	1 272 574	1 292 342
CNSS à payer	18 176	6 193	5 994
Dividendes à payer	422 752	422 752	422 752
Dettes sur acquisition d'immobilisations financières	986 096	8	986 096
Total	6 190 217	4 724 352	6 434 008

12- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30.06.2024, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 6 810 639 dinars contre un solde créditeur de 10 150 802 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Échéances à moins d'un an	3 235 421	3 206 673	3 235 421
Billets de trésorerie	3 100 000	6 550 000	6 550 000
Intérêts courus	369 207	369 207	369 207
Concours bancaires	106 011	24 922	304 919
Total	6 810 639	10 150 802	10 459 547

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Produits d'exploitation

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 30 000 dinars, contre un solde 135 922 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Revenus des participations	0	0	300 260
Autres produits d'exploitation	30 000	135 922	167 992
Total	30 000	135 922	468 252

14- Achats d'approvisionnements consommés

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 516 dinars contre un solde débiteur de 8 939 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Fournitures administratives	376	665	665
Autres Achats d'approvisionnements	140	8 274	8 496
Total	516	8 939	9 161

15- Charges du personnel

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 54 328 dinars, contre un solde de 66 814 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Salaires et compléments de salaires	46 407	56 524	102 931
Charges patronales CNSS	7 922	10 291	18 212
Total	54 328	66 814	121 143

16- Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde de 1 368 dinars contre un solde 75 806 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	1 368	75 806	151 464
Total	1 368	75 806	151 464

17- Autres charges d'exploitation

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 164 295 dinars, contre un solde de 99 600 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Entretien et réparation	3 050	1 787	3 861
Primes d'assurance	997	1 941	8 598
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	112 154	72 802	134 552
Publicité, publications et relations publiques	2 365	2 226	3 701
Déplacements, missions & réceptions	0	10	21
Cotisation Tunisie Clearing	31 115	15 000	30 000
Services bancaires et assimilés	12 293	8 313	13 825
Frais postaux et de télécommunications	0	1 014	1 014
Impôts et taxes	2 226	7 892	10 699
Transfert de charges-Remb. Assurance	0	-12 520	-12 520

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Divers	95	1 137	1 337
Total	164 295	99 600	195 087

18- Charges financières nettes

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde débiteur de 653 502 dinars contre un solde débiteur de 712 187 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Intérêts bancaires	340 708	335 296	669 969
Intérêts/autres concours bancaires	262 000	262 000	524 000
Frais financiers sur leasing	0	64 128	114 810
Intérêts CCA	50 794	50 777	101 558
Produits financiers	0	-14	-14
Total	653 502	712 187	1 410 323

19- Produits des placements

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 857 433 dinars contre un solde créditeur de 458 759 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Produits financiers	14 000	270 000	540 000
Intérêts créditeurs CCA	303 773	188 759	539 185
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	1 539 660	0	0
Total	1 857 433	458 759	1 079 185

20- Autres gains ordinaires

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 391 307 dinars contre un solde créditeur de 25 500 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Produits nets sur cessions d'immobilisations	385 000	25 500	25 500
Autres gains sur éléments non récurrents où exceptionnels	6 307	0	0
Total	391 307	25 500	25 500

Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie

21-1-Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

21-1-1-Amortissement et provisions

Les ajustements pour amortissements et provisions se présentent au 30 juin 2024 comme suit :

Désignation	Montant
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 368

21-1-2- Variation des actifs

La variation des actifs se présente au 30 juin 2024 comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024 (a)	Solde au 31 décembre 2023 (b)	Retraitements (c)	Variation (b)-(a)+(c)
Clients et comptes rattachés	1 651 047	1 624 912	0	-26 135
Autres actifs courants	10 393 828	15 744 291	2 194 000	7 544 463
Total	12 044 875	17 369 203	2 194 000	7 518 328

21-1-3- Variation des passifs

La variation des passifs se présente au 30 juin 2024 comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024 (a)	Solde au 31 décembre 2023 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs & comptes rattachés	3 667 250	3 680 621	-13 371
Autres passifs	6 190 217	6 434 008	-243 791
Total	9 857 467	10 114 629	-257 162

21-2-Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élèvent au 30 juin 2024 à 3 450 000 dinars. Ces décaissements proviennent des remboursements d'emprunts d'un montant de 3 450 000 dinars.

22- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	81 903
Placements et autres actifs financiers	850 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	-6 810 639
Solde net de la trésorerie au 30.06.2024 au bilan	-5 878 736
Emprunts courants, intérêts courus et échéances à moins d'un an sur emprunts	6 704 628
Trésorerie de clôture au 30.06.2024 à l'état de flux de trésorerie	825 892

Autres notes complémentaires**23- Informations sur les parties liées****1. Les Conventions d'assistance :**

La société TAWASOL GROUP HOLDING a conclu avec sa filiale UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES-PALMA une convention d'assistance en conseil financier, juridique, et en contentieux. Dans ce cadre, la société TAWASOL GROUP HOLDING a facturé à ladite société la somme de 30 000 dinars hors taxes au 30 juin 2024.

2. Comptes des sociétés du groupe et des sociétés liées

Les soldes des comptes des sociétés du groupe se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant
TIS SICAR	Débiteur Créditeur TIS (solde débiteur)	Filiale	93 447
JUPITER IMMOBILIERE	Débiteur Créditeur JUPITER IMMOBILIERE (solde créditeur)	Filiale	1 269 849
TRADE IN	Débiteur Créditeur TRADE IN (solde)	Partie liée	110 156

Tiers	Nature	Relation	Montant
	débiteur)		
L'AFFICHETTE	Débiteur Créditeur L'AFFICHETTE (solde débiteur)	Partie liée	39 149
XPRESS CELL	Débiteur Créditeur Xpress Cell (solde débiteur)	Partie liée	297 900
ESSEYAH A	Débiteur Créditeur ESSEYAH A (solde débiteur)	Partie liée	3 756 282
RETEL	Débiteur Créditeur RETEL (solde débiteur)	Filiale	1 107 593
RETEL PREFAB	Débiteur Créditeur RETEL PREFAB (solde débiteur)	Filiale	388
JNAYNET MANAR	Débiteur Créditeur JNAYNET MANAR (solde débiteur)	Partie liée	22 098
UTS PALMA	Débiteur Créditeur UTS PALMA (Solde Créditeur)	Filiale	19 000
GHZELLA INDUSTRIE	Débiteur Créditeur GHZELLA INDUSTRIE (solde débiteur)	Partie liée	96 272
JNAYNET MONTFLEURY	Débiteur Créditeur JNAYNET MONTFLEURY (solde débiteur)	Filiale	19 946
GREEN TECHNOLOGIES	Débiteur Créditeur GREEN TECHNOLOGIES (solde débiteur)	Filiale	71 500
RBNO	Débiteur Créditeur RBNO (solde débiteur)	Partie liée	1 096 848
SUD FORAGE	Débiteur Créditeur SUD FORAGE (solde débiteur)	Filiale	2 460
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Débiteur Créditeur RBNO (solde débiteur)	Filiale	10 000
RETEL PREFAB	Compte Clients	Filiale	54 641
JUPITER IMMOBILIERE	Compte Clients	Filiale	29 069
UTS PALMA	Compte Clients	Filiale	100 740
HAYATCOM TUNISIE	Compte Clients	Filiale	50 141
RETEL	Compte Clients	Filiale	489 205
TIS	Compte Clients	Filiale	243 424
XPRESS CELL	Compte Clients	Partie liée	1 181
L'AFFICHETTE	Compte Clients	Partie liée	23 385
JNAYNET MONTFLEURY	Compte Clients	Filiale	13 483
JNAYNET EL MANAR	Compte Clients	Partie liée	15 815

Tiers	Nature	Relation	Montant
STE DE PRO IMMO JNAYNA	Compte Clients	Partie liée	392 614
RETEL SERVICES	Compte Clients	Filiale	101 756
GHZELLA INDUSTRIE	Compte Clients	Partie liée	35 703
RBNO	Compte Clients	Partie liée	86 795
R-INDUSTRIE	Compte Clients	Partie liée	13 094
Mohamed CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	20 657
Mohamed Amine CHABCHOUB	Compte Courant Associés (créditeur)	Actionnaire	5 172
GREEN TECHNOLOGIES	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	8
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	2 142
XPRESS CELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	15 681
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	14 213
RETEL SERVICES	Compte Fournisseurs	Filiale	33 528
RETEL BETON NORD OUEST	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	500 000
TRADE IN	Billet de trésorerie octroyé par TGH au taux d'intérêt de 8%	Partie liée	350 000
RETEL	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	44 304
RETEL PREFAB	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	16
JNAYNET MONTFLEURY	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	798
SUD FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	98
STE LOGISTIQUE DE FORAGE	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	400
XPRESS CELL	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	12 000
ESSEYAHAA	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	241 536
TIS SICAR	Produits financiers compte courant débiteur	Filiale	3 738
JNAYNET EL MANAR	Produits financiers compte courant débiteur	Partie liée	884

24- Engagements hors bilan

Engagements donnés par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Sociétés
Nantissement de parts sociales	11 000 000	4 000 000	Garantie du paiement du crédit participatif de 5 500 000 dinars TGH auprès de la BNA	RETEL SERVICES
		4 700 000		JNAYNET MONTFLEURY
		2 300 000		JNAYNET EL MANAR
Caution solidaire	49 046 549	4 648 628	4 cautions d'avance au profit de la BNA	RETEL
		4 700 000	CMT D'INVESTISSEMENT au profit de la BNA	
		1 884 865	4 cautions définitives au profit de la BNA	
		5 337 000	Ouverture d'un accréditif en faveur de NOKSEL au profit de la BNA	
		12 051 000	4 Accréditifs au profit de la BNA	
		1 000 000	Dépassement passager au profit de la BNA	
		6 650 000	Enveloppe de crédits de gestion accordés au profit de la BNA	
		8 473 300	Location financière des équipements professionnels au profit de la Banque Zitouna	
		76 800	Caution définitive au profit de la BNA	
		255 991	Caution d'avance du marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		89 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		100 000	Deux AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		300 000	Caution de garantie de paiement en faveur de la société TOTAL TUNISIE au profit de la banque BNA	
		256 022	Cinq AVAL pour le marché lancé par l'ARRU au profit de la BNA	
		150 000	Caution d'approvisionnement au profit de la BNA	R-INDUSTRIE
		512 598	Pour le Chargeur (contrat leasing Ijara) au profit de la Banque Zitouna	
		300 000	Pour approvisionnement au profit de la BNA	
		650 000	Crédit de gestion accordé par la BNA	

		1 611 345	Contrat leasing n°1 Zitouna Ijara pour acquisition chargeuse+pelle hydraulique	GHZELA INDUSTRIE
Cautionnement de crédits de gestion	500 000	500 000	Crédit de gestion accordé par AMEN BANK	GHZELA INDUSTRIE
Nantissement d'actions	2 637 600	2 637 600	Pour crédit CMT au profit de ATTIJARI BANK	RBNO
Nantissement d'actions sicav	500 000	500 000	Titre sicav (sicav trésor) au profit de la BIAT	RBNO

Engagements reçus par la société TGH

Type d'engagements	Valeur totale	Valeur /société	Libellés	Société / Actionnaire
Caution hypothécaire	6 938 802	6 938 802	Hypothèque du terrain relative au contrat de consolidation crédit BNA	RETEL
Caution solidaire	6 938 802	6 938 802	Caution solidaire relative au contrat de consolidation crédit BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
Nantissement d'actions	11 800 000	1 138 984	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	MOHAMED AMINE CHABCHOUB
		10 661 016	Garantie du paiement du crédit consolidé de 6 938 802 dinars contracté par TGH auprès de la BNA	AHMED CHABCHOUB

METHODES COMPTABLES COMPLEMENTAIRES

Titres de participation

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux Propres réévalués... », ce qui est conforme avec les dispositions du paragraphe 12 de la NC 07 relative aux placements qui stipule que : « A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées ».

Le paragraphe 13 de la NC 07 relative aux placements prévoit que « Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte des placements à long terme ».

La note « 3-1 Titres de participation » contient un état détaillé des titres de participation, la valeur comptable des titres qui est le coût d'acquisition et les pourcentages de détention. Aucune provision sur ces titres n'a été comptabilisée.

Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation n'a été effectué.

Revenus

Les revenus de la société TGH sont constitués essentiellement par des dividendes. Les dividendes reçus des sociétés sont comptabilisés en produits au cours de l'année de la décision de distribution.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU 1ER SEMESTRE
2024**

Note sur les éléments du bilan

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde net nul au 30.06.2024 contre le même solde au 30.06.2023. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Logiciel	6 266	6 266	6 266
-Amortissements	-6 266	-6 266	-6 266
Total	0	0	0

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde net débiteur de 3 679 629 dinars au 30.06.2024 contre un solde net débiteur de 3 680 997 dinars au 31.12.2023. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	V.C. BRUTE AU 31/12/2023	Cession au cours du 1er semestre 2024	V.C. BRUTE AU 30/06/2024	Amort. Antérieur	Dotation 1er semestre 2024	Reprise sur Amort 2024	Total Amort. & Prov. au 30/06/2024	Provision	V.C. NETTE au 30/06/2024
Terrains	1 961 759		1 961 759						1 961 759
Constructions	2 940 240		2 940 240	1 224 469			1 224 469		1 715 771
Agencements. Aménagements. Installations Divers	79 133		79 133	78 734	306		79 040		93
Matériel & Mobilier de Bureau	30 194		30 194	27 990	536		28 526		1 668
Matériel informatique	28 636		28 636	27 772	525		28 297		339
Matériel de transport	420 931	-420 931	0	420 931		-420 931	0		0
Avance sur acquisition d'immob.	6 000		6 000				0	6 000	0
TOTAL	5 466 894	-420 931	5 045 963	1 779 896	1 368	-420 931	1 360 333	6 000	3 679 629

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Produits d'exploitation

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 30 000 dinars, contre un solde 135 922 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Revenus des participations « Dividendes »	0	0	300 260
Autres produits d'exploitation	30 000	135 922	167 992
<i>Produits de location</i>	0	101 422	103 492
<i>Prestations de services « Assistance »</i>	30 000	30 000	60 000
<i>Produits exceptionnels / loyers leasing</i>	0	4 500	4 500
Total	30 000	135 922	468 252

19- Produits des placements

Au 30.06.2024, cette rubrique présente un solde créditeur de 1 857 433 dinars contre un solde créditeur de 458.759 dinars au 30.06.2023. Le solde au 30.06.2024 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023	Solde au 31 décembre 2023
Produits financiers	14 000	270 000	540 000
Intérêts créateurs CCA	303 773	188 759	539 185
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières (*)	1 539 660	0	0
Total	1 857 433	458 759	1 079 185

(*) Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières, s'élevant au 30 juin 2024 à 1 539 660 dinars, représentent la plus-value réalisée par la société TGH suite à la cession de sa participation dans le capital de la société L'AFFICHEtte à la société ESSEYAH. Le détail de cette cession se présente comme suit :

Désignation	Montant

Prix de cession	1 809 000
Valeur comptable	269 340
Plus-value de cession	1 539 660

AVIS D'EXAMEN LIMITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avis d'auditeur indépendant

États financiers individuels

Intermédiaires au 30 Juin 2024

En notre qualité du commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'Article 21 bis de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la Société Tawasol Group Holding (TGH) au 30 Juin 2024.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **139 093 730 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **1 403 441 dinars**, et une variation négative de la trésorerie de **5 703 316 dinars**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'Auditeur :

Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les règles professionnelles d'Audit relatives aux missions d'examen limité. Ces règles requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des examens analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de notre avis avec réserves

- Nos travaux ont été limités par l'absence d'une évaluation récente de la participation de TGH dans ses filiales RETEL et HAYATCOM TUNISIE. Les valeurs comptables de ces participations s'élèvent respectivement, dans les livres de TGH, au 30/06/2024 à 86 180 764 Dinars et 22 857 812 Dinars. L'indisponibilité d'une évaluation de ces entreprises ne nous permet pas de nous prononcer, en présence d'indicateurs d'appréciation du titre s'y rattachant, sur l'éventuelle dépréciation subie et par conséquent sur la provision à constituer.
- La société TGH a cédé ses parts sociales dans la société RBNO en date du 09 Septembre 2021. Au 30 juin 2024, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le risque de non recouvrement des créances détenues par TGH envers la société RBNO pour un montant total de 1 803 643 Dinars se détaillant comme suit :
 - Des billets de trésorerie pour 500 000 Dinars.
 - Un solde du compte client pour 86 795 Dinars.
 - Un produit à recevoir pour 100 000 Dinars.
 - Un solde du compte « Débiteur Créditeur RBNO » pour 1 096 848 Dinars.
- La banque Zitouna a entamé des poursuites judiciaires à l'encontre de la société TGH pour le recouvrement du solde du crédit impayé ainsi que le reliquat non encore payé. Cette poursuite a abouti à une décision judiciaire de quitter le local objet du contrat de location financement. La cour d'appel ainsi que la cour de cassation ont confirmé le jugement de première instance et le paiement par la société TGH des loyers échus pour un montant de 3 271 778 dinars. Les pertes subies par la société TGH suite à ces jugements, s'élevant à 2 480 360 dinars, n'ont pas fait l'objet de provision.

4. Avis sur les états financiers

Sur la base de notre examen limité et sous réserve l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe « Fondement de notre avis avec réserves », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers ci-joints ne sont pas sincères et réguliers et ne donnent pas une image fidèle dans tous leurs aspects significatifs de la situation financière, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie, de la Société Tawasol Group Holding (T.G.H) arrêtés au 30 Juin 2024, et ce, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Tunis, le 17 Novembre 2025

Union des Experts Comptables

Moez Ben Ali

Hedi Mallekh